

Étude de besoins pour un carrefour communautaire dans le faubourg Saint-Laurent
Rapport présenté à l'Arrondissement de Ville-Marie et à ses partenaires



Janvier 2019

Table des matières

INTRODUCTION	1
MANDAT	2
MÉTHODOLOGIE.....	3
PORTRAIT DE LA POPULATION DU SECTEUR À L'ÉTUDE.....	6
PORTRAIT DES INFRASTRUCTURES.....	12
SONDAGE AUPRES DES CITOYENS.....	22
ENTREVUES AUPRÈS DES ORGANISMES.....	24
GOUVERNANCE ET FINANCEMENT	31
PRINCIPAUX CONSTATS.....	35
CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RISQUES POTENTIELS	37
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	39
ANNEXES	41

INTRODUCTION

Quartier de contrastes, le faubourg Saint-Laurent est reconnu pour sa vie nocturne, les nombreux festivals qui y prennent place, la présence importante d'institutions publiques, la population marginalisée qui le fréquente et la mixité de sa population résidente. Il s'agit d'un milieu de vie qui fait partie intégrante du centre-ville de la métropole. Ce territoire est également marqué par la présence des Habitations Jeanne-Mance, un site de 7,7 hectares, composé de 28 immeubles de typologies variées et de 788 logements¹. La Corporation d'habitation Jeanne-Mance gère ces unités de logements destinés à des ménages à faible revenu et offre également certains services.

Sur le plan communautaire, plusieurs organismes sont membres de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent et présents dans le quartier. Les services offerts par ces organismes sont variés et adaptés à la réalité du centre-ville. Néanmoins, selon le portrait de la table de quartier, il n'y a aucun endroit rassembleur visant à offrir un continuum de services dans un même endroit.

Les organismes du territoire, dont plusieurs sont aux prises avec d'importantes contraintes financières et d'espace, ont besoin de collectiviser leurs besoins. Le projet de carrefour communautaire, porté depuis 2014 par Action Centre-Ville, Service des Loisirs Saint-Jacques et la Corporation d'habitation Jeanne-Mance, s'inscrit à l'intérieur du plan de quartier de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent depuis 2017.

Plus que jamais, le sous-financement et le manque de locaux mettent en péril la stabilité et le développement du milieu communautaire alors que, selon la Stratégie centre-ville, la population du faubourg est amenée à croître. Outre le fait que de nouveaux projets résidentiels sont en émergence sur le territoire, les Habitations Jeanne-Mance sont en rénovation et les logements ne sont actuellement pas occupés à pleine capacité. En 2023, les rénovations aux HJM seront terminées et le nombre de résidents de ces logements devrait augmenter de près de 600 personnes. Cette nouvelle augmentation anticipée de la population au cours des prochaines années s'accompagnera d'une demande accrue en services communautaires².

Par ailleurs, selon les partenaires du milieu, les jeunes, les familles et les aînés, dont ceux qui résident aux Habitations Jeanne-Mance, ont des besoins qui sont seulement partiellement comblés par les services de loisirs et de soutien communautaire actuellement offerts.

C'est dans ce contexte que la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'Arrondissement de Ville-Marie a souhaité évaluer les besoins des organismes et des citoyens d'une portion du faubourg Saint-Laurent et valider la pertinence d'un projet de carrefour communautaire, la forme définitive de ce centre communautaire demeurant encore à préciser.

Le territoire à l'étude est situé à l'intérieur du faubourg Saint-Laurent, à proximité des Habitations Jeanne-Mance. Les citoyens ciblés habitent dans le quadrilatère formé des rues Bleury, Sherbrooke, Saint-Denis et Saint-Antoine. En 2016, on y dénombrait une population de près de 7488 personnes, incluant les 1227 personnes des Habitations Jeanne-Mance.

Les organismes de ce territoire et ceux localisés dans un rayon de 2 km offrant des services à la population résidente du quadrilatère, ainsi que les infrastructures sportives, de loisirs et communautaires, constituent l'offre actuelle à laquelle la population du territoire à l'étude peut accéder à distance de marche.

¹ Site web de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance, <http://www.chjm.ca>

² Source : Table de concertation du faubourg Saint-Laurent, Plan de quartier 2017-2022

MANDAT

L'Arrondissement de Ville-Marie a confié à Convercité le mandat de réaliser une étude de besoins autour d'un carrefour communautaire³ dans le quadrilatère délimité par les rues Bleury à l'ouest, Sherbrooke au nord, St-Denis à l'est et St-Antoine au sud.

Cette étude a été réalisée entre septembre 2018 et janvier 2019.

Le mandat confié à Convercité visait les objectifs suivants :

- Identifier les besoins de la population et des organismes communautaires ;
- Établir ou non la pertinence de regrouper certains organismes sous la forme d'un carrefour communautaire ;
- Identifier quelles pourraient être les meilleures solutions à mettre en place pour répondre aux besoins des résidents et des organismes et identifier différentes options pour un meilleur agencement physique des ressources ;
- Recenser les programmes susceptibles de financer le projet de carrefour communautaire et recommander un ou des modèles de gestion.

Dans le cadre de ce mandat, Convercité a assumé ces tâches :

- Coordination et la réalisation du mandat et établissement d'un calendrier de consultation et de réalisation de l'étude ;
- Animation des réunions de consultations, rédaction des rapports préliminaires et des comptes rendus des rencontres du comité de pilotage mandaté pour encadrer les travaux de Convercité ;
- Rédaction et révision de l'étude finale sous forme d'un rapport détaillé et d'une présentation sommaire.

³ Le terme carrefour communautaire doit être considéré dans un sens plus large qu'un centre communautaire composé de quatre murs et géré par un OBNL. Le concept peut faire référence à d'autres situations : plusieurs organismes sous un même toit ou même une entente entre certains organismes limitrophes travaillant ensemble pour offrir un continuum de services à la population.

MÉTHODOLOGIE

Démarrage du projet

Le démarrage du projet s'est fait en présence du comité de pilotage de l'étude, composé des personnes suivantes :

- Frédérique Bergeron-Vachon, agente de mobilisation, Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent ;
- Sylvie Bouthillette, directrice générale, CPE Fleur de Macadam et Centre communautaire du Faubourg Saint-Laurent ;
- Lucie Côté, agente de développement social et communautaire, Corporation d'habitation Jeanne-Mance ;
- Marc-André Fortin, coordonnateur, Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent ;
- Catherine Lessard, organisatrice communautaire, CIUSSS ;
- Jennie Robertson, résidente ;
- Clotilde Tarditi, directrice générale Corporation d'habitation Jeanne-Mance ;
- Annie Gauthier, conseillère en développement communautaire, Arrondissement de Ville-Marie ;
- Josée Poirier, chef de division Sports, Loisirs et Développement social, Arrondissement de Ville-Marie.

La rencontre de démarrage a permis de valider et d'ajuster l'offre de services de Convercité aux besoins et attentes du milieu, ainsi que de réviser les étapes de la démarche et le calendrier de travail.

Le comité de pilotage a accompagné Convercité et l'Arrondissement tout au long du mandat et dans le cadre de 5 rencontres de travail.

Portrait de la population du secteur à l'étude

À partir des données du recensement de Statistique Canada de 2016, Convercité a extrait quelques données sociodémographiques sur la population du territoire, données comparées avec celles de la population de l'Arrondissement de Ville-Marie pour la même période.

Les variables analysées sont les suivantes :

- Population totale et groupes d'âges (hommes et femmes) ;
- Ménages selon leur taille et familles (avec conjoints et monoparentales) ;
- Logement (mode d'occupation) ;
- Langue parlée le plus souvent à la maison ;
- Immigration selon les principaux lieux de naissance ;
- Scolarité ;
- Situation d'activité ;
- Revenu médian (hommes et femmes) ;
- Situation de faible revenu (2015).

Portrait des infrastructures intérieures et extérieures

Le portrait des infrastructures a été réalisé en ayant principalement recours aux sites web des organismes recensés (à l'intérieur d'un périmètre élargi du secteur à l'étude d'un rayon d'environ 2 kilomètres) ou grâce aux données ouvertes de la Ville.

Entrevues auprès d'organismes et d'institutions

Afin de mieux connaître les besoins du milieu, des entrevues ont été menées auprès des représentants de ces organismes :

Les représentants des organisations suivantes ont été rencontrés en personne :

- Action Centre-Ville ;
- Association sportive et communautaire du Centre-Sud (ASCCS) ;
- Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie (CCLSCA) ;
- Centre d'amitié autochtone ;
- Centre d'entraide et de ralliement familial (CERF) ;
- Corporation d'habitation Jeanne-Mance ;
- CPE Fleur de Macadam ;
- Famille pour l'entraide et l'éducation des jeunes et des adultes (FEEJAD) ;
- La Relance ;
- Oxy-Jeunes ;
- Service à la famille chinoise du Grand Montréal ;
- Service des Loisirs Saint-Jacques ;
- Table de concertation du faubourg Saint-Laurent ;
- Table sectorielle 0-5 ans ;
- YMCA Guy-Favreau.

Les représentants de ces organismes ont été rejoints par courriel et par téléphone :

- BAnQ ;
- Cégep du Vieux-Montréal ;
- CIUSSS ;
- École Garneau ;
- École Marguerite-Bourgeoys ;
- MU ;
- SPVM.

L'objectif de ces entrevues était de prendre connaissance de l'offre et des besoins des organismes du milieu et de leurs clientèles, d'évaluer les besoins des organismes en termes de locaux et d'identifier les usages possibles d'un carrefour communautaire en termes de continuum de services à offrir à la population du secteur pour mieux répondre à ses besoins.

Sondage auprès des citoyens

Un sondage a été réalisé auprès des citoyens du secteur sur leurs habitudes de fréquentation des centres de loisirs sportifs et communautaires, ainsi que sur les infrastructures ou les services manquants.

Le logiciel SurveyMonkey a été utilisé comme plate-forme pour l'administration de ce sondage et pour la compilation des résultats. La grille d'entrevue et le questionnaire, de même que la méthodologie entourant la cueillette et le traitement de l'information, ont été validés par le comité de pilotage.

Convercité a procédé à un échantillonnage représentatif de la population du secteur pour s'assurer de refléter le mieux possible les besoins de l'ensemble des citoyens.

Ce sondage a été réalisé dans 7 lieux différents et selon le calendrier suivant :

Lieu du sondage	Date
Parc Toussaint-Louverture	9 octobre
Près du Métro Saint-Laurent et Loisirs St-Jacques (groupe d'aide aux devoirs puis jeunes rencontrés au parc Toussaint-Louverture)	10 octobre
Parc Toussaint-Louverture	14 octobre
CPE Fleur de Macadam	17 octobre
Clinique de vaccination du Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine-d'Alexandrie	2 novembre
Action Centre-Ville	7 novembre
Clinique de vaccination aux HJM	8 novembre

Identification de modèles de gestion comparables

Une revue de littérature a permis de mieux comprendre l'historique des centres sportifs et communautaires de loisirs au Québec ainsi que d'explorer divers modèles de gouvernance de carrefours communautaires ou de regroupements d'organismes.

De plus, les échanges avec les membres du comité de pilotage autour des modèles de projets comparables ainsi que sur les résultats du sondage auprès des citoyens et des entrevues auprès des organismes ont mené à l'identification de pistes de travail en termes d'offre, de mission et de gouvernance.

PORTRAIT DE LA POPULATION DU SECTEUR À L'ÉTUDE



La population du secteur à l'étude réside à l'intérieur du quadrilatère formé des rues Bleury, Sherbrooke, Saint-Denis et Saint-Antoine.

En 2016⁴, ce secteur compte 7 627 personnes (soit 8,5 % de celle de l'arrondissement), dont 52,1% sont des hommes et 47,8 %, des femmes. La population du secteur est globalement plus âgée que celle de l'arrondissement et la part des 65 ans et plus représente 23,8% de la population, contre 14,1% pour l'arrondissement.

Population totale et groupes d'âges, 2016				
	Zone d'étude		Arrondissement	
	nb	%	nb	%
Population totale	7 621		89 170	
Hommes	3970	52,1%	48 725	54,6%
Femmes	3645	47,8%	40 445	45,4%
Population selon l'âge	7 630		89 175	
0 à 14 ans	495	6,5%	6 525	7,3%
15 à 24 ans	1015	13,3%	14 285	16,0%
25 à 34 ans	1535	20,1%	23 735	26,6%
35 à 64 ans	2770	36,3%	32 025	35,9%
65 à 79 ans	1235	16,2%	9 480	10,6%
80 ans et plus	580	7,6%	3 110	3,5%

Le secteur étudié accueille 4 230 ménages, avec 57,6 % de personnes vivant seules. 1480 familles y demeurent, et 17,6 % sont monoparentales comparativement à 15,9 % pour l'arrondissement.

⁴ Les données présentées sont extraites du recensement de 2016 de Statistique Canada.

Ménages et familles, 2016				
	Zone d'étude		Arrondissement	
	nb	%	nb	%
Nombre de ménages	4230		51 430	
1 personne	2435	57,6%	28 170	54,8%
2 personnes	1205	28,5%	15 820	30,8%
3 personnes	330	7,8%	4 455	8,7%
4 personnes	145	3,4%	2 070	4,0%
5 personnes ou plus	110	2,6%	910	1,8%
Nombre de familles	1480		17 665	
Avec conjoints	1225	82,8%	14 855	84,1%
Sans enfants	845	57,1%	10 205	57,8%
Avec enfants	375	25,3%	4 655	26,4%
Monoparentales	260	17,6%	2 810	15,9%

Le secteur compte 72,7% de locataires et 27,2% de propriétaires, ce qui s'apparente à la situation des résidents de l'arrondissement.

Mode d'occupation des logements, 2016				
	Zone d'étude		Arrondissement	
	nb	%	nb	%
Logement privés occupés	4235		51 450	
Possédés	1150	27,2%	14 100	27,4%
Loués	3080	72,7%	37 350	72,6%

Pour le secteur à l'étude, la proportion de personnes parlant une langue non officielle à la maison est plus élevée que pour l'arrondissement et atteint 33,9%, (par rapport à 19,7% pour l'arrondissement).

Les langues chinoises, le bengali, l'espagnol et l'arabe sont les principales langues non-officielles parlées à la maison dans ce secteur.

Langue parlée le plus souvent à la maison - réponses uniques , 2016

	Zone d'étude		Arrondissement	
	nb	%	nb	%
Langue officielle	4475	66,2%	65 325	80,3%
Français seulement	3120	46,2%	43 645	53,6%
Anglais seulement	1365	20,2%	21 680	26,6%
Langue non-officielle	2290	33,9%	16 045	19,7%
Langues chinoises	1275	18,9%	5 245	6,4%
Bengali	260	3,8%	740	0,9%
Espagnol	235	3,5%	1 745	2,1%
Arabe	130	1,9%	2 685	3,3%

Le secteur à l'étude accueille 3 065 personnes immigrantes, soit 40% de sa population. Les principaux lieux de naissance des personnes immigrantes sont la Chine, la France, le Bangladesh, le Vietnam et Hong Kong.

Immigration selon les 15 principaux lieux de naissance, 2016

	Zone d'étude		Arrondissement	
	nb	%	nb	%
Nombre de personnes immigrantes	3065		27 405	
Chine	885	28,9%	3 455	12,6%
France	260	8,5%	3 410	12,4%
Bangladesh	220	7,2%	685	2,5%
Vietnam	145	4,7%	650	2,4%
Hong Kong	125	4,1%	320	1,2%
Maroc	90	2,9%	1 155	4,2%
Iran	90	2,9%	1 970	7,2%
Colombie	60	2,0%	420	1,5%
Mexique	60	2,0%	495	1,8%
Algérie	50	1,6%	535	2,0%
Roumanie	45	1,5%	480	1,8%
États-Unis	35	1,1%	730	2,7%
El Salvador	30	1,0%	190	0,7%
Trinité-et-Tobago	30	1,0%	-	-
Bosnie-Herzégovine	30	1,0%	-	-

La population du secteur à l'étude a un niveau de diplomation moins élevé que la population de l'arrondissement. 17,4% de la population ne possède aucun certificat, diplôme ou grade, comparativement à 9,2 % de la population de l'arrondissement.

Scolarité, 2016				
	Zone d'étude		Arrondissement	
	nb	%	nb	%
Population selon le niveau de scolarité	6590		80 050	
Aucun certificat, diplôme ou grade	1145	17,4%	7 325	9,2%
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	1210	18,4%	14 115	17,6%
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	280	4,2%	5 015	6,3%
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	910	13,8%	11 590	14,5%
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	240	3,6%	3 165	4,0%
Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	2815	42,7%	38 840	48,5%

Pour le secteur à l'étude, 43,1 % de la population est inactive, comparativement à 35,8 % de la population de l'arrondissement.

Situation d'activité, 2016				
	Zone d'étude		Arrondissement	
	nb	%	nb	%
Population de 15 ans et plus selon l'activité	6595		80 045	
Population active	3730	56,6%	51 385	64,2%
Personnes occupées	3365	90,2%	46 360	90,2%
Chômeurs	380	10,2%	5 020	9,8%
Population inactive	2840	43,1%	28 665	35,8%

À 41 125 \$, le revenu médian des ménages du secteur à l'étude est sensiblement le même que celui de l'arrondissement (41 170 \$). Par ailleurs, le revenu médian de la population de 15 ans et plus du secteur se situe à 27 228\$ comparativement à 32 608 \$ pour l'arrondissement.

Revenu médian, 2015		
	Zone d'étude	Arrondissement
Des ménages	41 125 \$	41 170 \$
De la population de 15 ans et plus*	27 228 \$	32 608 \$
Des hommes*	30 928 \$	36 858 \$
Des femmes*	23 826 \$	28 230 \$

À 33,3 %, la fréquence du faible revenu des résidents du secteur est similaire à celle de l'arrondissement.

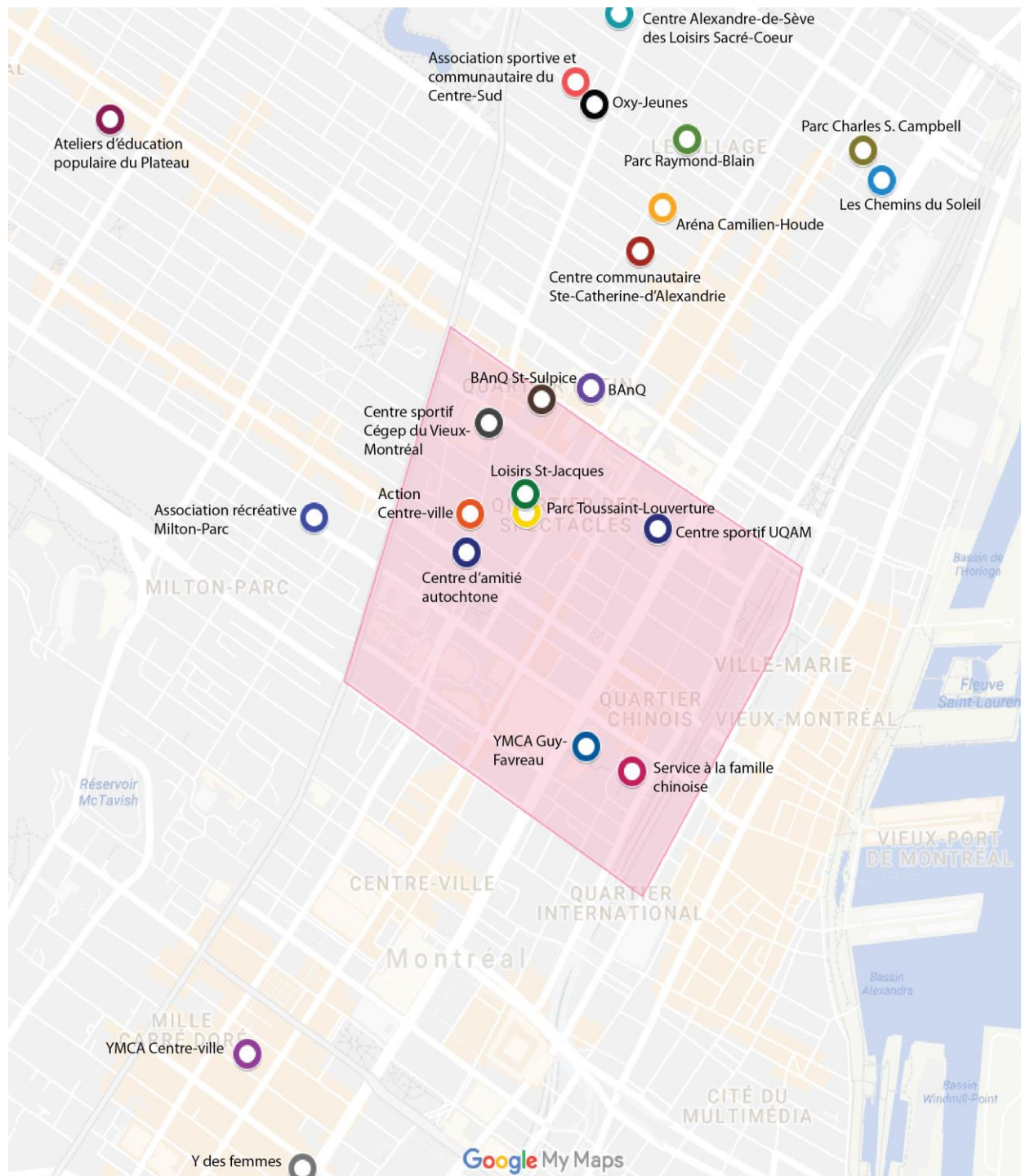
Pour les 0 à 17 ans, elle est de 33,6 % contre 31,1 % pour l'arrondissement.

Pour les 18 à 65 ans, elle est à 31,3 % comparativement à 34,9 % pour l'arrondissement.

Pour les 65 ans et plus du secteur, la fréquence du faible revenu est sensiblement plus importante que pour la population de ce groupe d'âge de l'arrondissement ; 40,5 % des personnes de ce groupe d'âge sont en situation de faible revenu, en comparaison avec 25,4 % pour les 65 ans et plus de l'arrondissement.

PORTRAIT DES INFRASTRUCTURES

Cette carte présente la localisation des infrastructures et des organisations présents dans un rayon de deux kilomètres autour de la zone d'étude (en rose).



Les plateaux sportifs

En ce qui a trait aux lieux où l'on retrouve des plateaux sportifs, à l'intérieur de la zone d'étude, on compte le parc Toussaint-Louverture, le centre sportif du Cégep du Vieux-Montréal, la YMCA Guy-Favreau et le centre sportif de l'UQAM. Dans un rayon de 2 kilomètres au pourtour de la zone d'étude, on retrouve l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud, l'aréna Camilien-Houde, le centre de loisirs multiethnique Saint-Louis et l'Association récréative Milton-Parc, ainsi que le YMCA Centre-ville.

Le tableau suivant résume l'offre en plateaux sportifs à proximité du lieu de résidence des citoyens du secteur ciblé.

	Aires de jeux	Exerciceurs (extérieur)	Palestre	Gymnase multifonctionnel	Jeux d'eau	Pétanque	Piscine intérieure	Soccer extérieur	Basketball extérieur	Tennis de table	Patinoire intérieure	Patinoire extérieure	Studio de danse	Salle de combat/Dojo	Salle de musculation	Piste de course	Escalade	Volleyball extérieur	Squash
À l'intérieur de la zone d'étude																			
Parc Toussaint-Louverture	x	x			x	x		x	x	x		x							
Centre sportif du CÉGEP du Vieux Montréal			x	x			x						x	x	x				
YMCA Guy-Favreau				x			x			x			x		x	x			
Centre sportif de l'UQAM (ouvert seulement à sa communauté)				x			x						x		x	x	x		
Hors zone d'étude																			
Association sportive et communautaire du Centre-Sud			x	x			x						x		x				
Aréna Camilien Houde											x								
Centre de loisirs multiethnique Saint-Louis/Association récréative Milton-Parc				x									x	x				x	
YMCA Centre-ville				x			x						x		x	x			x

Le parc Toussaint-Louverture

Plusieurs parcs ont des installations de sports et de loisirs dans la zone d'étude et à proximité.

Le parc Toussaint-Louverture est celui qui offre le plus d'installations sportives et de loisirs : basketball, pétanque, soccer, tennis de table, jeux d'eau, callisthénie, parcours trekfit, exerciceurs, aires de jeux pour les enfants de 2 à 5 ans et de 6 à 12 ans. Il dispose aussi d'une patinoire en hiver. Le parc est situé au pied des Habitations Jeanne-Mance.

Les parcs Charles S. Campbell et Raymond-Blain sont situés à proximité de la zone d'étude et ont des terrains de pétanque.

Le centre sportif du Cégep du Vieux-Montréal

Le centre sportif est situé au 255 rue Ontario Est. Il est ouvert aux étudiants du Cégep ainsi qu'à la communauté montréalaise pour certaines activités. La piscine est gratuite et ouverte à tous, en période estivale, du mardi au vendredi de 13h à 19h et, en période hivernale, du mardi au vendredi de 17h30 à 21h ainsi que le samedi de 13h à 16h30. Les autres installations telles que les plateaux sportifs et les salles polyvalentes peuvent être louées par la communauté.

L'Arrondissement loue des plateaux sportifs qui sont mis à la disposition des organismes. Certains, tels que Loisirs Saint-Jacques, utilisent les installations sportives du centre sportif pour leurs activités.

Les installations du centre sont les suivantes :

- Un gymnase quadruple qui peut offrir : 16 terrains de badminton, 4 terrains de volleyball, 4 terrains de basketball, 4 terrains de hockey cosom, 2 terrains de soccer, 2 terrains de tennis ;
- Une palestre pour y pratiquer le soccer, le hockey cosom, le golf, le tir à l'arc, le badminton et le volleyball ;
- Une piscine semi-olympique;
- Une salle de danse;
- Une salle de combat;
- Une salle de musculation;
- Une salle de relaxation;
- Une salle multifonctionnelle.

Le YMCA Guy-Favreau

Le YMCA Guy-Favreau est situé au 200 boulevard René-Lévesque Ouest. Il se trouve au cœur du quartier des spectacles, entre le Complexe Desjardins, la Place des Arts et le quartier chinois. Du fait de sa localisation, le YMCA Guy-Favreau dessert la clientèle d'affaires du quartier et a développé des liens privilégiés avec la communauté chinoise, le milieu corporatif et les écoles primaires du Centre-Sud. En plus d'offrir un lieu d'entraînement, le YMCA Guy-Favreau s'implique pour l'amélioration de la vie de sa communauté, notamment dans les domaines de la persévérance scolaire et de la réinsertion sociale.

Sa mission : Bâtir des communautés plus fortes en offrant des occasions d'épanouissement et de vie active, saine et engagée pour tous.

Les installations sportives du YMCA sont les suivantes :

- Des aires d'entraînement avec appareils cardiovasculaires, circuit de musculation et poids libres;
- Une piscine de 20 mètres;
- Un gymnase multisport;
- Une piste de course intérieure de 90 mètres;
- Du tennis de table;
- Un studio de danse;
- Des vestiaires réguliers avec bain tourbillon et sauna.

Il est ouvert en semaine de 6h15 à 22h, le samedi de 7h30 à 20h et le dimanche de 8h à 18h.

Depuis 2018, l'Arrondissement loue des plateaux sportifs au YMCA Guy-Favreau et les met à la disposition des organismes.

Le centre sportif de l'UQAM

Le centre sportif de l'UQAM se situe au 1212 rue Sanguinet. Il est seulement ouvert à sa communauté et déjà complet. Il dispose d'une salle d'entraînement, d'une piscine, d'un gymnase, d'un studio de danse, d'un mur d'escalade, d'une piste de course et d'une salle polyvalente.

Le centre est ouvert : du lundi au vendredi de 7h à 23h, le samedi de 10h à 17h et le dimanche de 10h à 21h.

L'association sportive et communautaire du Centre-Sud (ASCCS)

Le centre se situe au 2093 rue de la Visitation, à proximité de la zone d'étude.

C'est un organisme sans but lucratif qui s'est donné pour mission d'améliorer la qualité de vie des résidents du quartier en leur fournissant des installations et des activités diversifiées, constructives et abordables en fonction des besoins. L'ASCCS est un lieu de rencontres accueillant situé au cœur du quartier, qui propose aux jeunes, aux adultes, aux familles et aux aînés un grand choix d'activités sportives, récréatives, culturelles, éducatives et environnementales.

Le centre dispose d'installations sportives et récréatives :

- Une piscine et une pataugeoire;
- Un gymnase double;
- Une palestre;
- Des salles polyvalentes;
- Une salle de réception;
- Une salle de danse;
- Des salles de réunion;
- Une salle d'entraînement;
- La bibliothèque Père-Ambroise.

De plus, l'association accueille plusieurs clubs sportifs : le club aquatique, le club de l'escrime et du fleuret, le club de karaté centre-sud, le club de taekwondo Centre-sud et le club de triathlon Dynamos Centre-Sud.

L'aréna Camilien-Houde

L'aréna Camilien-Houde se situe au 1696 rue Montcalm, à proximité de la zone d'étude. L'aréna est géré par l'Arrondissement de Ville-Marie et permet d'y exercer des activités de patin libre et de hockey. Trois clubs sportifs utilisent cet équipement : le club de hockey centre-sud, le club de patinage artistique Camilien-Houde, et le club de patinage de vitesse centre-sud.

Pour l'été 2018, les horaires des activités libres étaient :

- Patin libre pour tous : du lundi au jeudi de 16h à 17h30;
- Hockey libre 17 ans et moins : le vendredi de 16h à 17h30;
- Hockey libre pour adultes : le vendredi de 13h à 14h30.

En 2019, les horaires d'hiver des activités libres sont :

- Patin libre pour tous : du lundi au jeudi de 16h à 17h;

- Patin libre pour adultes : le mardi de 12h à 13h;
- Hockey libre 17 ans et moins : le vendredi de 16h à 17h30;
- Hockey libre 18 ans et plus : le mardi de 10h30 à 12h et le vendredi de 13h à 14h30.

Le Centre de loisirs multiethnique Saint-Louis et L'Association récréative Milton-Parc

L'association se situe au 3555 rue Saint-Urbain (arrondissement du Plateau-Mont-Royal). Elle gère les activités sportives du centre de loisirs.

Cet organisme à but non lucratif a pour mission de multiplier les interactions sociales entre les gens qui vivent, travaillent et étudient dans le quartier Milton-Parc. Par le sport, le loisir, l'éducation populaire et l'organisation d'événements communautaires, l'ARMP vise à valoriser le dynamisme du quartier, à renforcer son identité et à le faire rayonner.

L'organisme propose des activités pour les jeunes, les adultes et les aînés : arts du cirque, éveil musical, badminton, basketball, arts martiaux, danse, yoga, soccer, etc. Il offre ses activités au Centre de loisirs multiethnique St-Louis (3555, rue St-Urbain), aux Galeries du Parc, à l'école Au-Pied-de-la-Montagne (pavillons Jean-Jacques Olier et St-Jean-Baptiste) et gère les 7 terrains de Volleyball de plage au parc Jeanne-Mance, un programme de Camp de jour, un programme de Plein Air Interculturel ainsi qu'un programme de Soccer récréatif et compétitif.

Le YMCA Centre-ville

Le YMCA Centre-ville est situé au 1440 rue Stanley. Il a la même mission que le YMCA Guy-Favreau.

Ses installations sportives sont les suivantes :

- Une salle d'entraînement avec appareils cardiovasculaires, circuit de musculation et poids libres;
- Une piscine de 25 mètres;
- Un bain tourbillon et un sauna;
- Un gymnase double multisport;
- Une piste de course intérieure de 125 mètres;
- Des studios polyvalents pour les cours de groupe;
- Des vélos stationnaires pour pratiquer le Cardio Cycle;
- 4 terrains de squash et 1 terrain de racquetball/squash.

Les centres d'activité qui ne possèdent pas de plateaux sportifs

Nous avons également recensé les centres d'activités qui ne possèdent pas de plateaux sportifs. Dans la zone d'études, il s'agit du centre communautaire du Faubourg Saint-Laurent et d'Action centre-ville, des Loisirs Saint-Jacques, du Centre d'amitié autochtone et du Service à la famille chinoise du Grand Montréal. Au pourtour du secteur à l'étude, nous avons recensé le centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie, Les chemins du soleil, Oxy-jeunes, le Y des femmes, Les Ateliers populaires du Plateau, ainsi que les parcs Charles S. Campbell et Raymond-Blain.

Le Centre communautaire du Faubourg Saint-Laurent et Action centre-ville

Le Centre communautaire du Faubourg Saint-Laurent est situé au 105 rue Ontario Est. Plusieurs organismes du quartier y ont leurs bureaux. C'est le cas notamment d'Action Centre-Ville, un centre communautaire qui offre des activités de sports et de loisirs pour les personnes de 50 ans et plus.

Action Centre-Ville est un organisme communautaire qui vise à rejoindre les personnes de 50 ans et plus résidant principalement au centre-ville de Montréal. Il offre un éventail d'activités et de services sociocommunautaires axé sur le bien-être et la santé globale tout en favorisant l'entraide et la solidarité sociale.

L'organisme offre des activités sportives, récréatives et communautaires telles que des cours de langues, de yoga, de danse, de méditation, de marche, des activités culturelles, des repas quotidiens ainsi que des services de maintien dans la communauté (visites d'amitié, repas à domicile).

Le centre communautaire ne possède pas de plateaux sportifs ainsi Action Centre-Ville utilise les installations du YMCA Guy-Favreau lorsque les activités sportives offertes nécessitent des équipements (piscine, appareils de musculation). Le centre communautaire dispose d'espaces de bureaux pour des OBNL, de salles de conférence et de salles de réception.

Service des Loisirs Saint-Jacques

L'organisme Service des Loisirs Saint-Jacques est situé dans une tour des Habitations Jeanne-Mance, au 200 rue Ontario Est. C'est un organisme de bienfaisance fondé en 1968, à Montréal et qui vient en aide aux jeunes de 6 à 12 ans, aux ados et aux jeunes adultes issus des milieux défavorisés.

L'organisme a pour mission de prévenir le décrochage scolaire, la violence et l'isolement du milieu par le biais d'une programmation riche et diversifiée, afin de contribuer au développement physique, psychologique, éducationnel et social des jeunes de 6 à 17 ans, vivant principalement aux Habitations Jeanne-Mance.

L'organisme offre des activités sportives et récréatives à l'année pour les jeunes. Il utilise son bureau et une salle communautaire des Habitations Jeanne-Mance pour ses activités récréatives et communautaires ainsi que le parc Toussaint-Louverture et le centre sportif du Cégep du Vieux-Montréal pour ses activités sportives.

Les activités offertes sont variées : aide aux devoirs, natation, arts plastiques, basketball, soccer, danse et autres activités. De plus, durant l'été et la relâche scolaire hivernale, l'organisme offre des camps de jour.

Le Centre d'amitié autochtone

Le Centre d'amitié autochtone est situé au 2001 boulevard Saint-Laurent. Il regroupe plusieurs organismes offrant des services communautaires pour les personnes autochtones. Le centre inter-bande de jeunes en fait partie et offre des activités sportives et récréatives.

C'est un centre géré localement dont l'objectif est de fournir un environnement sûr et sécuritaire pour les jeunes Autochtones de Montréal, âgés de 10-29 ans, dans le but de promouvoir l'épanouissement personnel, culturel, éducatif et économique.

Le centre inter-bande offre des activités telles que des événements culturels et sportifs, multimédias et des ateliers d'alphabétisation, de cuisine, de participation à la communauté, d'arts et d'artisanat autochtones et le samedi des activités hors du centre.

Il dispose d'équipements de loisirs : ordinateurs, TV, table de billard, livres, films et musique.

Le Service à la famille chinoise du Grand Montréal

Le Service à la famille chinoise du Grand Montréal est un organisme à but non-lucratif qui se consacre à la promotion du bien-être des membres de la communauté asiatique, particulièrement de la communauté chinoise, tout en facilitant leur intégration et leur épanouissement au sein de la société québécoise. Il se situe au 987 rue Côté.

Sa mission est de :

- Faciliter l'adaptation et l'intégration des immigrants à la société québécoise;
- Promouvoir l'ouverture interculturelle et le pluralisme;
- Assurer l'accès aux services d'éducation, de la santé et des services sociaux ainsi qu'aux divers programmes facilitant l'accès au marché du travail;
- Promouvoir la défense des droits de la personne.

Ses services sont avant tout communautaires mais l'organisme offre aussi des services de loisirs permettant de briser l'isolement et de favoriser les rencontres, l'entraide et la solidarité entre divers groupes et générations (aînés, femmes, mères, jeunes et enfants).

Le Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie (CCLSCA)

Le CCLSA est situé au 1700 rue Amherst. L'organisme a une offre de services en sports et loisirs ainsi qu'en vie communautaire.

Le Centre communautaire de loisirs Ste-Catherine d'Alexandrie est un milieu de vie ouvert à tous, sans discrimination, où le loisir communautaire représente l'outil privilégié pour agir dans les domaines de l'éducation, de la prévention sociale et de la promotion de la santé, de l'action communautaire; dans une approche favorisant la prise en charge par le participant et dans un objectif global d'amélioration de la qualité de vie collective et de développement intégral de la personne.

L'organisme s'est fixé plusieurs objectifs :

- Supporter l'éducation populaire en collaboration avec les intervenants institutionnels et communautaire du milieu;
- Supporter les parents dans l'accomplissement de leurs actions liées à leurs responsabilités parentales;
- Favoriser l'intégration des familles immigrantes à la vie collective;
- Favoriser la prévention de problématiques sociales ainsi que la promotion de la santé;
- Offrir une gamme d'activités de loisirs communautaires en favorisant la prise en charge par les participants;
- Favoriser la participation civique et l'action communautaire.

L'organisme a une vocation intergénérationnelle. Ainsi, il offre des services à des populations diverses ; les enfants de 5 à 17 ans, les adultes et les aînés. Un programme spécifique pour les femmes est aussi offert.

L'organisme propose des activités sportives et récréatives telles que des cours de langue, d'arts, d'informatique, du ping-pong, du tai chi, du yoga, de la danse, du pilates, des projections de films, des sorties culturelles ainsi que des activités spécifiques à chaque tranche d'âge.

En plus de ces activités, le centre offre des locations de salles et accueille certains organismes communautaires du quartier.

Les chemins du Soleil

L'organisme Les Chemins du Soleil se situe au 1155 rue Alexandre-de-Sève. L'association fait partie de la Fédération Québécoise des centres communautaires de loisirs.

L'organisme a pour mission principale d'intervenir particulièrement auprès des jeunes de 6 à 18 ans, issus principalement de l'arrondissement Ville-Marie, par le biais du sport et du loisir avec une approche éducative, dans le but de prévenir notamment la délinquance et d'autres problématiques sociales.

L'association offre aussi un camp de jour pendant les vacances scolaires.

Oxy-Jeunes

L'organisme se situe au 2020 rue de la Visitation.

Il a pour mission de soutenir l'expression des préoccupations des jeunes de 12 à 17 ans et de contribuer à l'accomplissement de leurs rêves en développant des activités et des projets artistiques et culturels. L'organisme utilise l'activité artistique comme moyen de prévention du décrochage scolaire, des comportements à risque et de l'isolement social des 12-17 ans, et leur offre des espaces d'expression et de participation culturelles. En réalisant leur propre projet de la conception d'une œuvre originale à sa diffusion, les jeunes apprennent à persévérer, à développer estime et dépassement de soi, détermination, créativité et engagement citoyen.

L'organisme possède une salle de spectacle réservée aux adolescents.

Le Y des femmes

L'organisme est situé au 1355 boulevard René-Lévesque Ouest.

Le Y des femmes de Montréal offre des services aux femmes, aux filles et à leurs familles afin qu'elles puissent participer et contribuer à la société à la mesure de leurs capacités. L'organisme intervient également auprès des acteurs de la collectivité, pour les sensibiliser aux enjeux d'exclusion, d'inégalité sociale et de genre ainsi qu'à l'ensemble des violences faites aux femmes et aux filles et, par le fait même, améliorer les pratiques.

Il offre des activités et des ateliers pour les femmes tels que des séances de méditation, de yoga et de danse, de l'art communautaire, des ateliers de conversation bilingues ou encore des séances de cuisine collective. Il offre aussi des activités pour les familles du quartier de même qu'une programmation parascolaire pour les 6-12 ans, un camp de jour et une halte-garderie.

Les Ateliers d'éducation populaire du Plateau

L'organisme est situé au 4273 rue Drolet (arrondissement du Plateau-Mont-Royal).

Les Ateliers d'Éducation populaire du Plateau (AEPP), organisme sans but lucratif, est un lieu d'apprentissage et d'implication personnels et collectifs qui regroupe les personnes adultes et les familles vivant dans le Plateau Mont-Royal et ses environs. Il leur offre des moyens d'agir sur elles-mêmes et sur leur milieu.

L'organisme offre des ateliers-cours à plus de 800 personnes par année et proposent des ateliers de stimulation, d'éveil de langage et à la lecture, des activités artistiques, de francisation, des ateliers-cours pour parents, des activités de partage parents-enfants, des événements festifs et des sorties.

Lieux de diffusion culturelle publics

Dans la zone d'étude, on retrouve le projet BAnQ Saint-Sulpice. Au pourtour de la zone d'études, on recense également la BAnQ et la bibliothèque Père-Ambroise.

Le projet BAnQ Saint-Sulpice

Un futur projet de lieu de diffusion culturelle se situera à proximité de la BAnQ, au 1700 rue Saint-Denis, soit la BAnQ Saint-Sulpice. Ce lieu qui sera à la fois :

- Un espace d'innovation et de création centré sur les nouvelles technologies (atelier de fabrication numérique et médialab) s'adressant au grand public;
- Un espace spécialement destiné aux adolescents (bibliothèque et espaces de jeu, de socialisation et de travail);
- Un espace consacré à l'accessibilité, à l'inclusion et à la cohabitation des publics ayant des besoins spécifiques.

La BAnQ

La BAnQ Grande Bibliothèque est située au 475 boulevard de Maisonneuve Est. C'est un lieu qui offre des activités culturelles, des expositions, la consultation de vastes collections ainsi que des postes informatiques.

À la fois bibliothèque nationale, archives nationales et bibliothèque publique de grande métropole, la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) rassemble, conserve et diffuse le patrimoine documentaire québécois ou relatif au Québec. Véritable carrefour culturel, la BAnQ œuvre à la démocratisation de l'accès à la connaissance à titre d'acteur clé de la société du savoir.

La bibliothèque est ouverte du mardi au vendredi de 10h à 22h et la fin de semaine de 10h à 18h.

La bibliothèque Père-Ambroise

La bibliothèque est située dans le bâtiment de l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud. Elle est gérée par la Ville de Montréal.

Elle est ouverte :

- Le lundi de 13h à 18h;
- Les mardis et mercredis de 10h à 20h;
- Les jeudis et vendredi de 10h à 18h;
- Le samedi de 10h à 17h et le dimanche de 12h à 17h.

SONDAGE AUPRES DES CITOYENS

Dans le cadre de l'étude, l'Arrondissement de Ville-Marie a désiré connaître les besoins et les attentes des citoyens par rapport aux activités sportives, de loisirs et communautaires, qu'elles soient présentes ou non dans le quartier. Les répondants devaient habiter dans le périmètre autour des Habitations Jeanne-Mance, établi comme suit : De Bleury, Sherbrooke, Saint-Denis, Saint-Antoine.

Un sondage en face-à-face auprès de 89 citoyens a donc eu lieu entre le 9 octobre et le 8 novembre 2018 en divers lieux afin de rejoindre une variété de citoyens.

Le tableau suivant illustre les critères d'échantillonnage rencontrés à partir du portrait de la population du secteur à l'étude :

Variables	Situation réelle du secteur	Échantillonnage
Hommes/femmes	52% hommes, 48% femmes	49% hommes, 50% femmes, 1% autre
Groupes d'âges		
Moins de 18 ans	10%	13%
18 à 29 ans	21%	15%
30 à 44 ans	22%	24%
45 à 59 ans	18%	17%
60 ans et plus	29%	32%
Composition des ménages		
Avec enfants	43%	48%
Sans enfants	57%	52%
Pays de naissance		
Canada	60%	48%
Autres	40%	52%

Le questionnaire comportait 6 questions pour les usagers des activités sportives, de loisirs et communautaires du quartier, 4 questions pour les non usagers, 2 questions pour tous sur le Parc Toussaint-Louverture et 7 questions sur le profil des répondants.

46 répondants sont des usagers directs (52%), 19 ont des enfants qui participent à ces activités (21%) et 24 répondants ne sont pas des usagers (27%).

Le questionnaire était administré en français ou en anglais selon le choix du répondant ; 79 répondants ont choisi de répondre en français et 10 répondants ont choisi l'anglais.

Les usagers

Dans un premier temps, les usagers ont été interrogés sur les principales activités sportives, communautaires, culturelles et de loisirs qu'ils effectuaient dans le quartier. Les activités sportives ont été le plus souvent mentionnées et les usagers y pratiquent notamment le soccer (21)⁵, le basket (14), la natation (14) et l'entraînement (9). Parmi les activités communautaires, les plus pratiquées sont la présence aux dîners communautaires (5), le bénévolat (5) et l'aide aux devoirs

⁵ Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de personnes ayant mentionné cette activité.

(2). Aller à la bibliothèque est l'activité culturelle la plus pratiquée (8) et enfin, aller au parc (9) est l'activité de loisirs la plus prisée.

Les usagers fréquentent le plus souvent les lieux suivants : le parc Toussaint-Louverture, le centre sportif du Cégep, la BAnQ, le YMCA Guy-Favreau et les Loisirs Saint-Jacques. Les usagers du territoire ciblé se rendent à pied à leur lieu d'activité dans 77% des cas et à vélo dans 8% des cas. Par ailleurs, ceux-ci fréquentent aussi d'autres quartiers, soit notamment le Plateau-Mont-Royal (7), Hochelaga (4) et le Vieux-Port (3).

Le manque d'activités est la raison principale pour laquelle les usagers disent sortir du quartier pour effectuer leurs activités.

Les usagers disent qu'ils aimeraient pouvoir effectuer dans le quartier de l'escalade, des activités de gymnastique à l'intérieur, des parcours d'obstacles, du yoga, des sports de combat. Ils aimeraient aussi des salles de jeux pour enfants, des cours de peinture, de piano, de chant et de musique, de langues ou bien encore participer à divers projets collectifs (ex. : jardins communautaires, activités Halloween et Noël).

Outre l'escalade, la plupart de ces activités sont déjà offertes dans le quartier, ce qui indique que l'offre est possiblement peu connue.

Les non usagers

Les non usagers des activités du quartier disent que celles qui les intéressent ne sont pas offertes. D'autres raisons telles que le manque de temps, la non connaissance de l'offre, le manque d'intérêt ou des conditions médicales particulières motivent leur choix.

Les principaux lieux mentionnés pour leurs activités sont les suivants : École Marguerite-Bourgeoys, Centre Jean-Claude-Malépart, Association communautaire et sportive du Centre-Sud, YMCA Centre-Ville et Piscine du Plateau-Mont-Royal.

Le manque d'activités (en fonction de leur connaissance de l'offre) est la principale raison pour laquelle les non usagers vont ailleurs pour effectuer leurs activités.

Ils aimeraient que les activités suivantes soient notamment offertes dans le quartier : tai chi, yoga, activités en gymnase, cours d'informatique, jardinage communautaire, cours de langue et cours d'informatique. Or, ces activités étant déjà offertes dans le quartier, on peut supposer que les non usagers n'en sont pas informés.

ENTREVUES AUPRÈS DES ORGANISMES

Des entrevues ont été réalisées auprès de plusieurs organismes et institutions du secteur et des environs.

Évaluation des besoins en termes de locaux

En dehors de leurs murs, plusieurs organismes utilisent des plateaux sportifs ou autres pour leurs activités. Le tableau suivant résume les plateaux auxquels ont actuellement recours plusieurs organismes sondés :

	Chalet du parc	Cégep Vieux-Montréal	YMCA Guy-Favreau	Locaux du Vivier	Salles communautaires HJM	Salle Action Centre-Ville (CCFSL)	CCLSCA	ASCCS	Gym des écoles (camps de jour)	Autres lieux
Action Centre-Ville	x	x	X	x	x	x				X
CCLSCA								x	x	X
CERF					x	x				X
CPE Fleur de Macadam					x	x		x		X
FEEJAD			X		x					X
Oxy-Jeunes								x		X
Service à la famille chinoise du Grand Montréal			X							X
Service des Loisirs Saint-Jacques	x	x			x					X

En outre, plusieurs organismes utilisent les terrains de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance et de la Ville (dans le même périmètre) pour leurs activités.

Par ailleurs, les organismes suivants expriment des besoins en locaux pour répondre à la demande et à leurs besoins en développement : Corporation d'habitation Jeanne-Mance, Action Centre-Ville, Service des Loisirs Saint-Jacques, CPE Fleur de Macadam (pour sa deuxième installation dont le bail arrive à échéance en 2022) et Service d'aide à la famille chinoise du Grand Montréal.

Par ailleurs, les organismes FEEJAD, CERF, ainsi que la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent ont des besoins ponctuels en salles de réunion.

En ce qui a trait au Service d'aide à la famille chinoise du Grand Montréal, bien que ses besoins soient très importants, l'organisme envisage sérieusement sa relocalisation et a ses propres plans pour y arriver. Ces besoins ne seront donc pas évalués dans le cas de la présente étude.

Action Centre-Ville et Service des Loisirs Saint-Jacques

Action Centre-Ville et Service des Loisirs Saint-Jacques ont des besoins importants pour leur développement. Ils bénéficient actuellement d'installations fonctionnelles, bien que trop petites pour leurs besoins et selon la demande anticipée.

Il y a une cuisine relativement bien équipée dans chaque organisme, des locaux administratifs (en nombre insuffisant) et des locaux d'activités (trop peu ou trop petits).

Action Centre-Ville occupe le CCFSL et a des intervenants de milieu dans un logement des HJM.

Service des Loisirs Saint-Jacques occupe un local communautaire aux HJM.

Par ailleurs, leurs horaires pour les activités sont différents, ce qui pourrait faciliter le partage de certains locaux. Ainsi, les activités sportives d'Action Centre-Ville se déroulent de 9h à 16h et celles de Loisirs Saint-Jacques, tout comme les activités de type aide aux devoirs ou ateliers de cuisine, de 16h à 22h.

Pour les locaux qui pourraient être partagés selon ces deux organismes, mentionnons ceux-ci :

- Une salle de sport polyvalente avec des murs amovibles ;
- Une salle polyvalente pouvant servir à différentes activités et à des réunions ;
- Une grande salle à manger pouvant servir jusqu'à 200 personnes (une demande spécifique d'Action Centre-Ville) ;
- Un accueil général ;
- Des vestiaires ;
- Des toilettes ;
- Une salle pour le matériel d'intendance (stockage de produits et de matériel de nettoyage).

CPE Fleur de Macadam (seconde installation)

Le CPE gère actuellement une installation de 24 places aux HJM (en plus des 80 places au 150 Ontario) et son bail arrive à échéance en 2020 tandis que le déménagement de cette installation devra avoir lieu au plus tard en 2021, en raison de travaux prévus.

Les besoins estimés en plus des locaux actuels le sont sur la base d'un besoin de 80 places au lieu de 24 places. (Pour 80 places, la superficie exigée est 500 mètres carrés (environ 5 400 pieds carrés)). Par rapport à la situation actuelle de l'installation de 24 places, cela signifierait pour une installation de 80 places l'ajout d'un local administratif, d'un garde-manger, de 4 vestiaires, de 5 toilettes et de 6 locaux d'activités. Les espaces de rangement devraient être agrandis en termes de superficie et cette installation du CPE Fleur de Macadam aurait besoin d'une buanderie.

La cuisine et la buanderie pourraient possiblement et sous certaines conditions être partagées, mais seulement en dehors des heures d'ouverture du CPE. (Dans le cas du Regroupement de Lachine, aucun local n'est partagé entre le CPE et les autres organismes.)

Enfin, la présence d'une aire de jeu clôturée à moins de 500 pieds du CPE est une exigence du ministère de la Famille.

Corporation d'habitation Jeanne-Mance

À l'heure actuelle, la CHJM compte 18 employés de bureau, soit 8 au 150 Ontario et 10 qui occupent 3 logements des HJM. La Corporation souhaiterait tout regrouper tous ses employés dans un seul immeuble. De plus, les logements actuellement occupés par des employés, tout comme ceux occupés actuellement par des partenaires communautaires, devront être reconvertis en logements sociaux, étant donné les besoins immenses en logements sociaux, tel qu'en témoigne la liste d'attente de l'OMHM.

Les bureaux de la CHJM servent à recevoir les résidents des HJM pour la gestion des baux, des stationnements et de la perception des loyers. Ils servent également à la gestion et l'entretien des immeubles, à la comptabilité, au programme de remplacement-amélioration-modernisation des logements, à la gestion des déménagements et au développement des services à la population.

Les organismes suivants occupent des espaces dans les HJM :

- Le CPE (24 places), qui occupe la moitié du rez-de-chaussée d'une tour, devra être relocalisé en 2021 en raison des travaux de modernisation prévus dans cette tour;
- MU qui occupe un appartement de 3 c.c. comme bureau, un appartement de 2c.c. comme atelier et 1 sous-sol de triplex comme entrepôt, devra être relocalisé en 2021;
- Action Centre-Ville, qui a un bureau pour ses intervenants de milieu dans un appartement de 2 c.c., jusqu'à la construction d'un carrefour communautaire;
- Le projet Novateur, en collaboration avec le CIUSSS, qui occupera bientôt quant à lui un logement dans une tour, avec un local pour les préposés aux bénéficiaires, et ce, pour ce projet également, jusqu'à la construction d'un carrefour communautaire.

En tenant compte de l'ensemble de ses besoins et pour regrouper l'ensemble de ses services, la CHJM pourrait théoriquement entreprendre de manière autonome un projet de réaménagement ou de construction ou, et cela reste à valider, partager certains espaces avec d'autres organismes advenant un projet de carrefour communautaire auquel elle pourrait s'associer. Si c'était le cas, elle pourrait par exemple partager des locaux de réunion, une cuisine, un accueil général de type drop-in center (avec des modalités à définir pour le partage des ressources), des toilettes, etc. De plus, les locataires des HJM pourraient bénéficier de nouveaux services très intéressants et s'informer de l'ensemble des activités et programmes disponibles pour eux. Cela reste une hypothèse.

Besoins en espaces qui pourraient être partagés selon les organismes

Selon l'ensemble des organismes rencontrés, certains espaces répondant à un besoin pourraient être partagés.

Ainsi, une grande salle polyvalente, demandée par 11 organismes, pourrait accueillir différentes activités telles que les suivantes :

- Réunions de groupes de différentes tailles ;
- Rassemblements de 200 personnes ;

- Activités de loisirs, artistiques et culturelles ;
- Jeux de société ;
- Salle de travail dotée d'ordinateurs et d'équipements informatiques ;
- Cours de francisation ;
- Aide aux devoirs.

Une salle de sport multifonctionnelle, demandée par 7 organismes, pourrait quant à elle disposer d'espaces pour que les familles et les enfants puissent bouger et sortir de leur isolement. On pourrait y retrouver une salle de motricité, y réserver des plages horaires d'activités libres pour les parents et leurs enfants, les adolescents, les adultes et les aînés. Enfin, différentes activités sportives pourraient s'y dérouler pour tous les groupes d'âges (yoga, tai chi, arts martiaux, danse ping-pong, soccer, etc.).

Une cuisine collective, demandée par 6 organismes, répondrait aussi à un besoin pour différentes clientèles ; celle-ci devrait être adaptée aux besoins et sécuritaire.

Enfin, un espace d'accueil commun, ouvert et agréable, devrait attirer les résidents du secteur en devenant la vitrine d'un lieu ouvert à tous et inclusif. Cet espace pourrait s'apparenter à un drop-in center, c'est-à-dire à un lieu d'accueil où il n'y a pas d'obligation de consommer quoi que ce soit, où l'on ne chasse personne, un endroit où l'on peut trouver toutes sortes d'informations sur les services de la Ville et sur l'offre en loisirs et en activités du quartier, un lieu central où tous sont les bienvenus.

Le tableau suivant résume les besoins supplémentaires en espaces demandés par les organismes rencontrés et illustre la possibilité que certains locaux de l'éventuel carrefour communautaire puissent être partagés.

Type de locaux requis	Action Centre-Ville	Loisirs St-Jacques	CPE Fleur de Madcadam	Corporation d'habitation Jeanne-Mance	Locaux pouvant être partagés	Commentaires
Locaux administratifs	5	2	1	oui... 18 employés		
Locaux de réunion	1	2		oui		
Cuisine	1 salle de 1200 pieds carrés + salle de stockage			1 pour les employés	Action Centre-Ville et Loisirs Saint-Jacques	
Salle à manger	1 (200 personnes)					
Cuisine collective		1 mais en ont une actuellement dans le local qu'ils occupent				Besoin mentionné par d'autres organismes rencontrés
Accueil	1	1		1	Sauf CPE	Pourrait être partagé avec modalités dont on devra convenir
Vestiaires	1 (pour 100 personnes minimum)	oui	4		Action Centre-Ville et Loisirs Saint-Jacques	
Toilettes	3	oui		oui	Sauf CPE	
Salle de sport	1	1		oui		
Salle polyvalente	1	1		oui		
Locaux de service					1	
Espace employés					1	
Salle de lavage et entretien	1					
Aires de jeux			6			
Garde-manger			1			
Rangement-dépôt			1			
Buanderie			1			

Besoins estimés pour améliorer le continuum de services aux citoyens

Dans certains cas, les besoins analysés dans le cadre de cette étude peuvent amener l'Arrondissement à jouer pleinement son rôle et à offrir des services en collaboration avec le milieu communautaire en lien avec sa mission et ses champs d'intervention.

Par ailleurs, du point de vue des organismes, la population du secteur a également besoin d'interventions relevant des champs de compétence d'acteurs des domaines de la santé, sociocommunautaire et autres.

De manière générale, les organismes rencontrés considèrent qu'il y a un manque de locaux permettant d'offrir à la population tous les services et les activités dont elle aurait besoin.

Certains parmi ceux-ci (dont des organismes situés à l'Est de l'arrondissement) seraient prêts à participer à l'offre de services que l'on pourrait retrouver dans le futur carrefour communautaire.

Enfin, on anticipe que les besoins des familles s'accroîtront avec l'augmentation de la population du secteur, notamment à la suite de la rénovation des logements des HJM et avec la réalisation des projets immobiliers prévus.

Besoins en lien avec la mission de l'Arrondissement

Pour consolider l'offre de services, les lieux suivants sont en lien avec les champs d'intervention de l'Arrondissement à cause de leur vocation et ils pourraient faire l'objet d'une programmation à temps partagé.

Par ailleurs, plusieurs responsables d'organismes rencontrés et de représentants d'institutions ont fait état du besoin d'offrir davantage d'activités sportives, culturelles, d'accompagnement vers la réussite scolaire et autres à l'intention des enfants et des adolescents du secteur.

Ces espaces qui répondraient à un besoin sont :

- Une vaste salle polyvalente pouvant être subdivisée et plus petites salles avec une programmation multi-âges (Du côté de la table sectorielle 0-5 ans, on précise qu'une grande salle polyvalente pourrait être utile pour accueillir une salle de motricité avec du matériel adapté aux groupes de 0 à 12 ans. En semaine, le matin, la salle de motricité pourrait accueillir les mamans qui demeurent à la maison avec leurs enfants en bas âge. On pourrait aussi y réaliser des activités multi-âges pour les enfants et leurs familles (jeux, ateliers de bricolage, ateliers de cuisine, etc.), des ateliers d'éveil à la lecture, d'éveil musical, des ateliers de stimulation parents enfants, des ateliers pères enfants, des activités libres et de l'aide aux devoirs, selon les besoins et avec des animateurs.) ;
- Une cuisine collective sécuritaire adaptée pour répondre aux besoins des différents groupes d'âges ;
- Un espace d'accueil de type drop-in center, où les citoyens peuvent s'asseoir et ne sont pas obligés de consommer. Ils peuvent aussi y retrouver de l'information, notamment sur les services municipaux.

Besoins en lien avec la mission des partenaires du milieu de la santé et d'autres instances

Pour les jeunes et les familles, les intervenants rencontrés ont mentionné le besoin d'accompagnement individualisé pouvant concerner la santé, la formation, l'immigration, le soutien à la parentalité, etc. De nouveaux partenariats pourraient se développer entre intervenants de différentes sphères d'activités pour développer l'offre.

Si on pense aux parents de ce secteur par exemple, on pourrait offrir des cours de francisation, de l'accompagnement à l'emploi, du soutien à la parentalité, des cours d'informatique et différents services d'accompagnement et de référence, tout en leur facilitant la vie, soit par exemple en offrant un service de halte-garderie durant la formation.

En outre, bien qu'il y ait un point de service du CIUSSS à côté du secteur ciblé, celui-ci n'offre pas de services en périnatalité (localisés sur la rue de la Visitation) et des intervenants auprès des jeunes et des familles estiment qu'il y a un besoin en ce sens pour des groupes de ce soutien, des services de relevailles, etc. Cette offre pourrait se développer, selon les intervenants rencontrés, grâce à un partenariat entre le CIUSSS et des organismes communautaires.

Développer une approche collaborative

Pour le carrefour communautaire, il importe de travailler en partenariat avec des experts du quartier et d'ailleurs, de se servir des ressources en place et ne pas dédoubler les expertises (en ayant recours notamment à l'expertise de ressources œuvrant à l'Est de l'Arrondissement ou d'organisations telles que le YMCA par exemple).

Il importe aussi de développer une approche collaborative et d'innover.

Pour offrir un ensemble d'activités et de services visant à répondre aux besoins

Des besoins en espaces pour bouger et se rassembler

Pour certains organismes ce besoin est vital. Le défi sera de créer une offre disponible à un large public de résidents de différents groupes d'âges, et ce de manière à en faire aussi une porte d'entrée vers d'autres services.

Des besoins d'accompagnement psychosocial et de suivi individualisé

Un accompagnement individuel et un soutien psychosocial (pour le développement de la personne à tous les niveaux (ex.: motricité, langage, estime de soi, habiletés sociales, résolution de conflits, gestion des émotions, compétences parentales, etc.)) viendraient considérablement bonifier l'offre de services à la population plus vulnérable du secteur.

Ainsi, dès l'accueil de personnes exprimant des besoins en ce sens, des agents de milieu pourraient accompagner des familles avec pour mandat de leur faire connaître les ressources pouvant les aider.

Par la suite, un suivi individuel et personnalisé (accompagnement) avec un intervenant pivot déterminé en fonction des besoins prioritaires (ex. besoins cliniques versus besoins en intervention psychosociale) pourrait être proposé aux citoyens qui le désirent.

Enfin pour plusieurs représentants d'organismes rencontrés, l'approche doit être inclusive et considérer qu'une réponse à des besoins spécifiques doit aussi faire partie de la réflexion (personnes autistes, personnes handicapées, personnes ayant des problèmes de santé mentale, etc.).

GOVERNANCE ET FINANCEMENT

La petite histoire des centres communautaires de loisirs⁶

Les patros⁷, ancêtres des centres communautaires de loisirs actuels, ont été mis sur pied au milieu de bouleversements sociaux importants au Québec, liés notamment à l'exode rural, à l'industrialisation et à la dislocation du tissu social qui en résulte. Leurs fondateurs, s'inspirant de la doctrine sociale de l'Église, souhaitent alors que le loisir devienne un outil de réflexion, de solidarité et de cohésion sociale. Au début des années 50, on compte donc huit patros implantés dans les régions de Québec, de Montréal, de Sherbrooke, de Hull et du Saguenay, regroupés au sein de la Centrale des patros.

Parallèlement aux patros, apparaissent les centres de loisir. Ceux-ci sont créés à l'initiative des municipalités ou des autorités religieuses ou encore par des organismes de bienfaisance ou des clubs sociaux privés. Ils naissent aussi parfois des efforts conjoints de plusieurs intervenants. De façon générale, ces centres, tout comme les patros, s'implantent là où les besoins sont les plus criants : au cœur des quartiers défavorisés ou à proximité immédiate de ceux-ci. La création de tels centres s'accélère dans les années 50 au fur et à mesure que la génération du baby boom grandit. À des degrés divers, l'action de ces centres déborde, comme celle des patros, le cadre strict du loisir. Par ailleurs, l'approche est généralement plus laïque que celle des patros.

Au milieu des années 70, des groupes de citoyens mettent sur pied des centres d'éducation populaire qui s'imposent rapidement comme des moteurs de la vie communautaire de leur quartier. Ces centres permettent, dans des circonstances souvent très difficiles, d'ouvrir de nouvelles perspectives en combinant loisir communautaire et éducation populaire.

Au fil des années, des organismes communautaires et de loisirs se rendent compte qu'ils travaillent en parallèle auprès des mêmes personnes, mais pour répondre à des besoins différents. De leur propre initiative, ou sous l'impulsion de leurs bailleurs de fonds, ils se regroupent sous un même toit. Pour gérer le lieu physique qu'ils partagent, ils forment souvent des sociétés de gestion. Ils offrent alors dans un même endroit, séparément ou par le biais d'une société de gestion, un ensemble intégré de services, de programmes et d'activités diversifiées à l'image des patros, des centres de loisir et des centres d'éducation populaire.

Aujourd'hui, patros, centres de loisir et centres d'éducation populaire se reconnaissent dans l'appellation centre communautaire de loisirs. Ceux-ci ont adopté en général une approche globale de type généraliste. Ainsi, le centre communautaire de loisirs est un véritable milieu de vie et son action est multidisciplinaire, multi-clientèles et multisectorielle.

Au cours des années 70, les patros et plusieurs centres de loisir, reconnaissant leurs intérêts communs, ressentent le besoin de se donner une voix commune. C'est de ce besoin que naît la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs, qui compte 84 membres en 2018.

⁶ Source Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs – Historique
<http://fqcccl.org/fr/federation/historique/>

⁷ Définition : Patro est un diminutif de patronage. Le mot fait son entrée au dictionnaire en 1868. Selon le Petit Robert, il signifie œuvre, société de bienfaisance créée pour veiller à la santé morale d'enfants, d'adolescents, en leur proposant des distractions, des activités les jours de congé. Le Petit Larousse donne quant à lui la définition suivante : organisation, œuvre qui veille sur les enfants, les adolescents, en particulier, en organisant leurs loisirs pendant les congés.

Un virage partenarial

Un virage partenarial entre municipalités et OBNL s'est amorcé au cours des années 1990 et l'on observe trois grands modes de collaboration entre les municipalités et les OBNL, soit le partenariat, l'impartition (ou sous-traitance) et le soutien⁸.

En loisir, le partenariat suppose que l'autorité municipale et les OBNL négocient pour établir un contrat ou un protocole portant sur les résultats communs recherchés, les apports de chacun, les façons de faire et de rendre compte. Dans ce cas, le contrôle est exercé conjointement⁹.

Quand l'autorité municipale mandate un OBNL pour réaliser des objectifs prédéfinis selon des prescriptions municipales, on devrait parler d'impartition (ou de sous-traitance)¹⁰.

Enfin, l'autorité est parfois pourvoyeur de services aux OBNL. Dans ce cas, l'offre de service municipale consiste à subventionner et à fournir des espaces, des équipements et des conseils professionnels. Il n'y a alors pas de partenariat au sens strict¹¹.

Se doter d'une bonne gouvernance¹²

La gouvernance réfère à la répartition des pouvoirs entre les différents acteurs d'une organisation. Celle-ci se dote d'un ensemble de procédures et de structures pour assurer la transparence et l'équilibre des pouvoirs. Les principes de gestion ou de gouvernance se traduisent dans un modèle de gestion.

Au sein des OBNL, on rencontre 4 principaux modèles de gestion :

- La gestion hiérarchique concentre les pouvoirs et responsabilités entre les mains de la direction ou de la coordination et du conseil d'administration ;
- La gestion participative vise une gestion démocratique, un partage des pouvoirs et des rapports sociaux qui se veulent égalitaires et respectueux des contributions de chacun ;
- La cogestion signifie le partage du pouvoir, de la prise de décisions et des responsabilités entre l'équipe de travail et le conseil d'administration ;
- La gestion en collectif ou l'autogestion possède une structure non hiérarchique qui favorise une participation égalitaire de tous les membres.

Une bonne gouvernance doit se doter de principes fondamentaux tels les suivants :

- Le partage clair des responsabilités entre chaque composante de la gouvernance (ex. : comité de pilotage, conseil d'administration, comités divers, direction et employés) et l'obligation de rendre compte ;
- La transparence ;

⁸ Source : André Thibault, Ph.D., professeur émérite, Observatoire québécois du loisir, Le partenariat entre municipalité et OSBL : un virage inachevé, Volume 11, Numéro 13-2014

⁹ Idem

¹⁰ Idem

¹¹ Idem

¹² Sources : Centre Saint-Pierre et Relais femmes, Innover pour continuer, Fiche – Gestion et gouvernance des organismes communautaires, 2014 et CSMO-ÉSAC, La Boîte à outils sur la gouvernance démocratique, 2007

- L'élaboration d'outils de gestion en concordance avec les lois, la mission et les valeurs (forme juridique, lettres patentes, statuts et règlements, etc.) ;
- L'ouverture aux besoins du milieu et la participation (pour favoriser l'enracinement dans le milieu) ;
- L'éthique.

Quelques modèles de gouvernance inspirants

Les projets suivants ont été analysés sous l'angle de leur gouvernance, dans le but d'inspirer le modèle de gouvernance à développer pour le projet de carrefour communautaire dans le faubourg Saint-Laurent :

- Centre communautaire du Faubourg Saint-Laurent;
- Centre sportif de la Petite-Bourgogne;
- Centre culturel et communautaire Sainte-Brigide;
- Regroupement de Lachine;
- Maison de développement durable;
- Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme.

Cette analyse se retrouve en annexe de l'étude.

Des pistes de financement

- Éducation et Enseignement supérieur Québec dispose du Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisirs (CCL). Seuls ou en partenariat avec les milieux éducatifs, communautaires ou municipaux, les CCL sont des milieux de vie où l'on offre une programmation diversifiée, tient des camps de jour, organise des événements populaires et encourage l'implication citoyenne et le bénévolat par la présence de structures liées à la vie associative et démocratique. En suscitant l'implication active des gens, qu'ils soient participants ou bénévoles, les CCL les invitent à découvrir leurs habiletés et leurs compétences et à s'organiser en vue de promouvoir le développement social de leur milieu. Parmi les critères d'admissibilité au programme, mentionnons celui de posséder, diriger ou gérer un centre communautaire de loisirs sur le territoire québécois tel que le définit le programme. À ce titre, l'organisme doit disposer d'un espace physique permanent, d'une direction générale à temps plein et de ressources humaines et matérielles sous la responsabilité directe de l'organisme et réaliser de façon régulière des activités liées à sa mission en loisirs depuis au moins trois ans. L'aide financière accordée variait pour la période 2017-2021 entre 25 000 \$ et 250 000 \$.
- Ville de Montréal et Arrondissements : La Ville de Montréal et les arrondissements peuvent contribuer au financement de centres communautaires. Ils peuvent également contribuer de différentes manières à un projet (don de terrain, prêt de locaux, frais d'entretien, etc.)
- Commanditaires privés (Institutions financières, entreprises privées) et fondations : Dans le cas de plusieurs projets de centres communautaires, des commanditaires privés et des fondations ont contribué au financement d'un projet, notamment à sa construction.

- Plusieurs centres communautaires tirent des revenus importants de la location de locaux permanents à des organismes. De ce côté, on voit certains services se mutualiser pour répondre à la fois aux besoins des organismes et à ceux des citoyens.
- La location de salles ou d'équipements pour des événements à des organismes ou à des particuliers (ex. : fêtes d'enfants) est aussi une activité de certains centres communautaires. À ces services s'ajoute parfois les services d'un traiteur ou d'animateurs.
- Les revenus de membership peuvent constituer une source de revenus importante pour certains centres communautaires (ex. : YMCA).
- Les activités de levée de fonds (soirées bénéfice, tournois de golf, etc.) sont aussi très populaires en phase de démarrage d'un projet ou de manière récurrente (annuellement par exemple). Parfois, ces activités de levées de fonds se font conjointement avec des partenaires du milieu.
- Des programmes de financement particuliers à certains partenaires (ex. : Programme de financement des infrastructures de Famille Québec pour les CPE) pourraient possiblement favoriser la réalisation d'un projet multi-clientèles et multisectoriel.

PRINCIPAUX CONSTATS

Une forte proportion de population affichant divers facteurs de vulnérabilité

La population de ce secteur affiche plusieurs facteurs de vulnérabilité. Ainsi, les données sociodémographiques actuelles nous révèlent les faits suivants :

- Une forte proportion de population du secteur à l'étude est composée de personnes immigrantes et parlant une autre langue que le français ou l'anglais à la maison;
- La population de ce secteur est caractérisée par la présence marquée de facteurs de vulnérabilité (% de personnes de 65 ans et plus, % de personnes vivant seules, % de familles monoparentales, % de population immigrante, faible taux de diplomation, % de personnes en situation de faible revenu);

De plus, la population est appelée à croître au cours des prochaines années, notamment avec la fin des travaux de rénovation des logements des HJM. Actuellement, seuls 65 % des logements des HJM sont occupés, mais 97% le seront en 2023. La population des HJM aura considérablement augmenté, soit d'environ 600 personnes, pour atteindre environ 1 700 personnes et ce, sans compter les futurs développements immobiliers dans le secteur.

Une méconnaissance de l'offre

Selon la CHJM et ses partenaires, de nombreux besoins sont sans réponse et contrairement aux personnes âgées, les familles sollicitent peu, ou ne sollicitent pas les services offerts par le CIUSSS.

Par ailleurs, le sondage auprès des résidents du secteur sur les services offerts dans le quartier démontre également une méconnaissance de l'offre.

Une offre en plateaux sportifs et de loisirs relativement satisfaisante mais pas optimale

Selon le sondage auprès des citoyens, les activités sportives sont celles les plus pratiquées (parc Toussaint-Louverture, Centre sportif du cégep du Vieux-Montréal, etc.). Cependant, selon le sondage auprès des organismes et des institutions, il manquerait d'activités à l'intention des enfants et des adolescents.

De plus, bien que plusieurs activités sportives, communautaires et de loisirs soient pratiquées par les citoyens du secteur à l'étude (soccer, basket, natation, dîners communautaires, bénévolat, aide au devoir et fréquentation des parcs et de la bibliothèque), les intervenants du milieu constatent que plusieurs jeunes filles et jeunes femmes issues de l'immigration ne participent pas à des activités sportives et de loisirs pour des raisons culturelles ; les lieux d'activités proposés sont possiblement trop loin de la maison et jugés non adéquats pour elles.

Des besoins en lieux de rassemblement et en espaces polyvalents

Plusieurs organismes localisés dans des espaces appartenant à la CHJM ou à proximité mentionnent que le secteur à l'étude est déficient en termes d'espaces pour des rencontres et de lieux de rassemblement. Ils doivent se contenter de salles trop étroites et sont limités à restreindre les grandes rencontres ou encore les tiennent à l'extérieur du quartier.

Ainsi, les représentants d'Action Centre-Ville affirment qu'ils sont à capacité maximale, que les locaux sont trop petits et qu'ils sont obligés de limiter le nombre de participants. De plus, la grande salle dont ils disposent est partagée entre activités et repas (alors qu'elle se transforme en salle à manger), ce qui occasionne beaucoup de déplacements de tables et de chaises sur une base quotidienne.

Un lieu qui permettrait les grands rassemblements tout en étant adaptable pour y tenir diverses activités de loisirs, sociales, communautaires ou sportives favoriserait le sentiment d'appartenance des citoyens et pourrait devenir un véritable milieu de vie favorisant l'épanouissement des personnes et des familles. Les familles ont besoin de bouger.

Ce lieu devrait en outre offrir un espace d'accueil informel et invitant, de type drop-In center, et devenir un véritable milieu de vie.

Des besoins en matière d'intervention psychosociale et de santé

Par ailleurs, le secteur manque de ressources et les organismes du milieu n'ont pas les ressources suffisantes pour accompagner la population vers les services du CIUSSS. Plusieurs ont souligné le besoin d'accompagnement individuel et de soutien psychosocial pour les enfants, les familles, les aînés, etc.

De ce côté, des acteurs de l'Est de l'arrondissement seraient prêts à développer leur offre à l'Ouest du territoire, en autant que des locaux soient disponibles pour dispenser leurs services.

Enfin, on constate un important besoin d'accompagnement pour les familles immigrantes à qui l'on pourrait offrir différents services favorisant leur intégration tels que par exemple des services d'accueil et de référence, des services juridiques à peu de frais (services qui pourraient aussi être offerts à d'autres clientèles) ou des cours de francisation jumelés à certaines mesures facilitantes comme une halte-garderie.

Une stratégie de financement qui sera adaptée au projet

Avant d'adopter une stratégie de financement pour le projet, il faudra dans un premier temps déterminer quelle sera sa mission et quels sont les principaux partenaires que l'on devra réunir pour y parvenir.

La stratégie de financement devra s'adapter au modèle qui sera proposé et à la mission du carrefour communautaire.

CONDITIONS DE RÉUSSITE ET RISQUES POTENTIELS

Conditions de réussite

Le futur carrefour communautaire devra comprendre les installations et l'espace suffisant pour permettre le plein potentiel et la croissance des organismes porteurs du projet. Il devra aussi être situé sur le site des Habitations Jeanne-Mance ou à ses abords immédiats afin de répondre aux besoins de la population locale et de celle du quartier environnant.

Les porteurs du projet sont ouverts à ce que d'autres partenaires se joignent au projet de carrefour communautaire, tant que les clientèles cohabitent sainement. On souhaite un projet multi-clientèles et multisectoriel.

Les principaux partenaires du projet devront être identifiés rapidement ; certains des besoins exprimés ne trouveront possiblement pas réponse au cœur du projet de carrefour communautaire.

Les avantages anticipés avec la venue d'un carrefour communautaire sont les suivants :

- Mieux desservir la population ;
- Favoriser la synergie entre les organismes ;
- Offrir davantage de lieux et de locaux ;
- Bonifier l'offre de services ;
- Contrer l'isolement social ;
- Favoriser les rapprochements interculturels et intergénérationnels ;
- Partager des coûts et faire des économies d'échelles.

Quelques conditions de base ont été formulées pour un bon partage des espaces de ce nouveau projet de carrefour communautaire :

- Que les besoins des citoyens soient au cœur des priorités;
- Que les parties prenantes de la démarche partagent vision, mission, passion et valeurs;
- Qu'il y ait un bon arrimage des interventions et une cohésion dans le type d'activités offertes;
- Que les règles soient claires pour tous, avec des ententes, des protocoles, des baux, un code d'éthique, etc.;
- Que l'espace soit bien géré et qu'il y ait au moins une personne sur place pour gérer les locataires, les salles partagées et l'entretien du bâtiment;
- Que le tout soit géré avec respect et équité.

Enfin, les représentants d'organismes rencontrés ont émis certaines recommandations préliminaires en termes de gouvernance. Ainsi :

- Plusieurs modèles de gouvernance existent, mais l'Arrondissement doit être partie prenante;
- On doit bien identifier les ressources pouvant prendre part à la gouvernance;
- Il faut choisir un modèle adapté aux besoins du milieu;
- Le modèle de gouvernance doit être participatif, tout en clarifiant les rôles et responsabilités des parties prenantes (ex.: gestion immobilière);

- Le projet devra passer par la création d'un OBNL avec des administrateurs responsables juridiquement.

Risques potentiels

À l'heure actuelle, nous estimons que les principaux risques associés à un projet de carrefour communautaire sont les suivants :

- Risque de favoriser le départ d'organismes qui se relocaliseraient possiblement au nouveau carrefour, fragilisant de ce fait certains lieux (ex. : Centre communautaire du Faubourg Saint-Laurent) ;
- Risque de rompre des ententes et des liens importants avec des partenaires détenteurs de plateaux sportifs qui répondent déjà au besoin (ex. : centre sportif du cégep du Vieux-Montréal et YMCA Guy-Favreau) et mettre même en péril ceux-ci avec le retrait de sources de financement importante ;
- Risque que peu d'organismes (ex. : Action Centre-Ville et Service des Loisirs Saint-Jacques) monopolisent une trop grande partie de la construction et que le lieu ne réponde pas de manière optimale aux besoins de la population tels de décrits à l'étude de besoins ;
- Risque de ne pas faire de projet(s) devant l'ampleur et la diversité des besoins observés (Par exemple, certains besoins exprimés ne correspondent pas aux champs de compétence de l'arrondissement, mais plutôt du milieu de la santé) et les défis de la création de nouveaux partenariats (Ville, milieu communautaire, milieu de la santé, de l'immigration, etc.).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Un modèle à inventer

L'analyse sociodémographique du territoire à l'étude nous indique que la population qui y demeure présente plusieurs indices de vulnérabilité et de défavorisation et que la population est appelée à y croître au cours des prochaines années, notamment celle des Habitations Jeanne-Mance. Cette croissance attendue de la population sera accompagnée d'une augmentation des besoins en services.

Par ailleurs, cette étude de besoins révèle une méconnaissance de l'offre en loisirs sportifs et autres du quartier de la part de la population. Une réflexion collective pourrait être faite à ce sujet.

Au-delà des activités sportives et de loisirs qui pourraient se dérouler dans le futur carrefour communautaire et afin de répondre à des besoins en lien avec la mission de l'Arrondissement, notamment du côté des enfants, des adolescents, des familles et des aînés, l'étude de besoins nous révèle que le futur carrefour communautaire devra innover en termes d'offre et de partenariat.

De plus, bien que cette étude ait été réalisée à l'initiative d'organismes du secteur trop à l'étroit dans leurs locaux, on ne pourra ignorer que les besoins recensés dépassent largement l'offre de ces organismes et il faudra considérer les besoins en espaces d'autres organismes (communautaires ou issus d'autres milieux comme l'éducation, l'immigration, la santé, etc.) pour dispenser les activités proposées afin de répondre aux besoins exprimés dans le cadre de cette étude.

Ainsi, il importe à la lumière des résultats de cette étude de bien camper la mission du centre, de déterminer les principaux partenaires du projet, d'établir ses règles de gouvernance et d'ouvrir le carrefour communautaire à une programmation riche et diversifiée, tout en proposant une approche différente et des services d'accompagnement individualisé et de soutien psychosocial et en favorisant l'émergence de nouvelles pratiques mettant à contribution les acteurs de différents milieux (milieu des loisirs sportifs, milieu communautaire, milieu de la santé de services sociaux, etc.).

De plus, le développement de nouveaux locaux doit rester complémentaire à l'utilisation des plateaux sportifs actuels disponibles au Cégep et au YMCA Guy-Favreau, et avec lesquels des ententes de services sont stables et récurrentes et ne pas fragiliser d'autres lieux avec la relocalisation de certains organismes (ex. : centre communautaire du Faubourg Saint-Laurent).

Recommandations

Recommandations en termes de gouvernance

- Cibler les besoins prioritaires auxquels le carrefour communautaire devra répondre, ce qui pourra exiger de mettre dans la balance les besoins des organismes et les besoins des citoyens;
- Clarifier la mission du carrefour communautaire;

- Identifier les principaux partenaires du projet (Arrondissement, organismes communautaires, partenaires institutionnels, gouvernement du Québec, etc.);
- Former un OBNL responsable du projet avec un CA formé de différentes catégories de membres incluant des membres usagers (comme c'est le cas par exemple pour le centre sportif de la Petite-Bourgogne) pour la poursuite de l'élaboration du projet (étude de préféabilité, étude de faisabilité, programme fonctionnel et technique, etc., recherche de partenaires financiers et autres, etc.);
- Adopter un modèle de gouvernance participatif, qui vise une gestion démocratique, un partage des pouvoirs et des rapports sociaux qui se veulent égalitaires et respectueux des contributions de chacun.
- Se faire accompagner par un organisateur communautaire du CIUSSS pour favoriser la bonne gouvernance du centre et une bonne cohabitation des organisations qui y travailleront (comme c'est le cas par exemple pour le Centre culturel et communautaire Sainte-Brigide);
- Veiller à ne pas nuire de manière importante aux ententes d'utilisation de locaux qui fonctionnent actuellement bien et analyser les répercussions du projet sur les organisations et les institutions du territoire (centre sportif du Cégep du Vieux-Montréal, centre communautaire du Faubourg Saint-Laurent, etc.)

Recommandations en termes d'offre

- Afin d'ouvrir le lieu sur une communauté plus large que celle de l'épicentre du secteur à l'étude, se doter d'un lieu visible avec pignon sur rue;
- Proposer un espace d'accueil chaleureux et invitant (du genre drop-In center) avec des personnes dont l'accueil sera la principale fonction;
- Offrir des espaces (cuisine collective et salles multifonctionnelles) permettant un véritable milieu de vie avec un accueil ouvert, des lieux de rencontres informels, une programmation d'activités variées;
- Proposer une offre multigénérationnelle et multisectorielle;
- Offrir un service d'accueil et de référence et au besoin, un suivi individualisé (en matière d'intervention psychosociale ou de santé par exemple) en fonction de besoins de chacun et à l'aide d'intervenants pivot;
- Proposer une offre de loisirs communautaires et sportifs mais également une offre de services sociaux et communautaires à définir, en collaboration avec les ressources spécialisées offrant des services dans l'est du territoire de Ville-Marie, les organismes communautaires et le milieu institutionnel.

ANNEXES

Annexe 1 : Grille d'entrevue auprès des organismes

Annexe 2 : Sondage auprès des citoyens (résultats détaillés)

Annexe 3 : Analyse de quelques modèles de gouvernance

Projet de carrefour communautaire de loisirs dans le Faubourg Saint-Laurent

Grille d'entrevue organismes

Nom et coordonnées de l'organisme :

Répondant(e) :

- 1) Depuis quand votre organisme existe-t-il et quelle est sa forme juridique? (Si on ne l'a pas; autrement, valider)
- 2) Quelle est la mission de votre organisme? (Si on ne l'a pas; autrement, valider)
- 3) Quelle population desservez-vous en termes :
 - a. de localisation géographique
 - b. de groupes d'âges
 - c. de communautés
- 4) Selon vos estimations, combien de personnes votre organismes a-t-il desservi au cours de votre dernier exercice financier? Combien de membres comptez-vous?
- 5) Quelles activités offrez-vous dans le domaine sportif?
- 6) Quelles activités offrez-vous dans le domaine des loisirs?

- 7) Quelles activités offrez-vous dans le domaine communautaire?
- 8) Les locaux que vous occupez suffisent-ils actuellement à rendre vos services (oui ou non)?
Commentez.
- 9) Si vos locaux sont insuffisants, quels plateaux sportifs ou autres lieux utilisez-vous à l'extérieur de vos locaux actuels? (Si on n'a pas la réponse)
- 10) Dans l'esprit de favoriser un continuum de services offerts aux citoyens du secteur ciblé, y a-t-il des besoins exprimés par vos utilisateurs ou clients en termes de loisirs sportifs ou communautaires pour lesquels ils ne trouvent pas de réponse accessible et pratique?
Si oui, lesquels?
- 11) Pourriez-vous indiquer les besoins actuels et projetés de votre organisme en locaux (nature des locaux, dimension ou capacité de ces locaux et horaires d'utilisation de ces locaux)?

	Nombre et dimensions ou capacité	Horaire d'utilisation prévu
Locaux administratifs		
Locaux de réunion		
Cuisine		
Accueil		
Vestiaires		
Toilettes		
Salle(s) polyvalente(s)		
Salle(s) de sport (précisez)		
Autre(s) (précisez)		

12) Parmi les espaces requis, lesquels pourraient être partagés avec d'autres organismes?

a. Quelles seraient les conditions idéales pour vous dans le partage de ces espaces?

13) Seriez-vous en faveur de participer à un projet de carrefour communautaire de loisirs avec d'autres organismes du milieu?

Si oui, quels avantages y voyez-vous?

14) Quelle formule, quel modèle de gouvernance souhaiteriez-vous dans le cas de la mise sur pied d'un nouveau carrefour communautaire de loisirs dans le Faubourg Saint-Laurent?

15) Y a-t-il des modèles de carrefours ou de centres communautaires de loisirs qui vous inspirent?

Oui ou non

a) Si oui, le(s)quel(s)?

b) Pourquoi?

16) Quel rôle pourriez-vous jouer dans cette structure?

17) Avez-vous des suggestions ou des commentaires?



Sondage pour l'étude de besoins pour un carrefour communautaire
dans le quartier du faubourg Saint-Laurent

Novembre 2018

CONVERCITÉ

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

MÉTHODOLOGIE

RÉSULTATS DU SONDAGE

Les usagers

Les non-usagers

Le parc Toussaint-Louverture

Profil des répondants

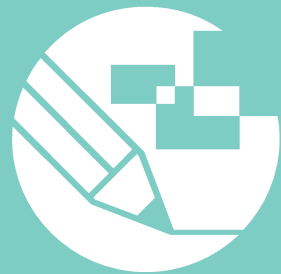
FAITS SAILLANTS

INTRODUCTION

L'Arrondissement de Ville-Marie souhaite évaluer les besoins des organismes et des citoyens d'une portion du faubourg Saint-Laurent et valider la pertinence d'un projet de carrefour communautaire dans le quartier.

À cet effet, celui-ci a désiré connaître les besoins et les attentes des citoyens vis-à-vis des activités sportives, de loisirs et communautaires présentes dans le quartier.

Convercité a été mandaté pour réaliser un sondage sur le terrain auprès des citoyens.



MÉTHODOLOGIE

MÉTHODOLOGIE

La plateforme SurveyMonkey a été utilisée pour le sondage.

Au total, 89 personnes ont été interrogées entre le 9 octobre et le 8 novembre 2018.

L'administration du sondage s'est effectuée par une équipe de deux sondeuses munies de tablettes électroniques :

- Le 9 octobre au Parc Toussaint-Louverture;
- Le 10 octobre au métro Saint-Laurent et aux Habitations Jeanne-Mance (groupe de l'aide aux devoirs);
- Le 14 octobre au Parc Toussaint-Louverture;
- Le 17 octobre au CPE Fleur de Macadam;
- Le 2 novembre à la clinique de vaccination du Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine-d'Alexandrie;
- Le 7 novembre lors du dîner d'Action Centre-Ville;
- Le 8 novembre à la clinique de vaccination des Habitations Jeanne-Mance.



MÉTHODOLOGIE CRITÈRES D'ÉCHANTILLONAGE

	Cible	Réel
Hommes/Femmes	Hommes : 52 % Femmes : 48 %	Hommes : 49 % Femmes : 50 % Autre : 1 %
Les groupes d'âge	Moins de 18 ans : 10 % 18-29 ans : 21 % 30-44 ans : 22 % 45-59 ans : 18 % 60 ans et plus : 29 %	Moins de 18 ans : 13 % 18-29 ans : 15 % 30-44 ans : 24 % 45-59 ans : 17 % 60 ans et plus : 32 %
La composition des ménages	Avec enfants : 43 % Sans enfants : 57 %	Avec enfants : 48 % Sans enfants : 52 %
Le pays de naissance	Canada : 60 % Autres : 40 %	Canada : 48 % Autres : 52 %



MÉTHODOLOGIE

NOMBRE DE PERSONNES INTERROGÉES

- Les répondants devaient habiter dans le périmètre autour des Habitations Jeanne-Mance, établi comme suit : De Bleury, Sherbrooke, Saint-Denis, Saint-Antoine.
- Le questionnaire comportait 6 questions pour les usagers des activités sportives, de loisirs et communautaires du quartier, 4 questions pour les non-usagers, 2 questions pour tous sur le Parc Toussaint-Louverture et 7 questions sur le profil des répondants.
- 46 répondants sont des usagers directs (52%), 19 ont des enfants qui participent à ces activités (21%) et 24 répondants ne sont pas des usagers (27%).
- Le questionnaire était administré en français ou en anglais selon le choix du répondant :
 - 79 répondants ont choisi de répondre en français
 - 10 répondants ont choisi l'anglais





RÉSULTATS LES USAGERS



RÉSULTATS COMPLETS LES USAGERS

Q1. Quelles activités sportives, de loisirs et communautaires pratiquez-vous dans le quartier ? (n=66 - 156 réponses)

- Les activités sportives sont celles qui sont le plus souvent citées par les répondants, notamment le soccer, le basket et la natation.
- Viennent ensuite les activités communautaires avec les dîners communautaires, le bénévolat et l'aide aux devoirs.
- Parmi les activités de loisirs, on retrouve notamment celle d'aller au parc.
- Pour les activités culturelles, la bibliothèque est celle qui revient le plus fréquemment.

Activités sportives (100) :

- Soccer (21)
- Basket (14)
- Natation (14)
- Entraînement (9)
- Athlétisme / course (5)
- Activités sportives non précisées (5)
- Badminton (4)
- Aquaforme (3)
- Danse (3)
- Vélo (3)
- Ping pong (3)
- Arts martiaux (3)
- Yoga / méditation / qi gong (3)
- Skate (2)
- Marche (2)
- Escalade (1)
- Gymnastique (1)
- Hockey (1)
- Tennis (1)
- Patin à glace (1)
- Frisbee (1)

Activités communautaires (24)

- Dîner communautaire (5)
- Bénévolat (5)
- Aide aux devoirs (4)
- Cuisine communautaire (2)
- Activités communautaires dans les parcs (2)
- Café-rencontre (1)
- Cours d'informatique (1)
- Activités communautaires de langue (1)
- Distribution alimentaire (1)
- Jardin communautaire (1)
- Groupes de discussion (1)

Activités de loisirs (18) :

- Aller au parc (9)
- Jeux pour enfants (2)
- Artisanat (2)
- Dessin (1)
- Chorale (1)
- Photographie (1)
- Lecture (1)
- Jeux vidéos (1)

Activités culturelles (14) :

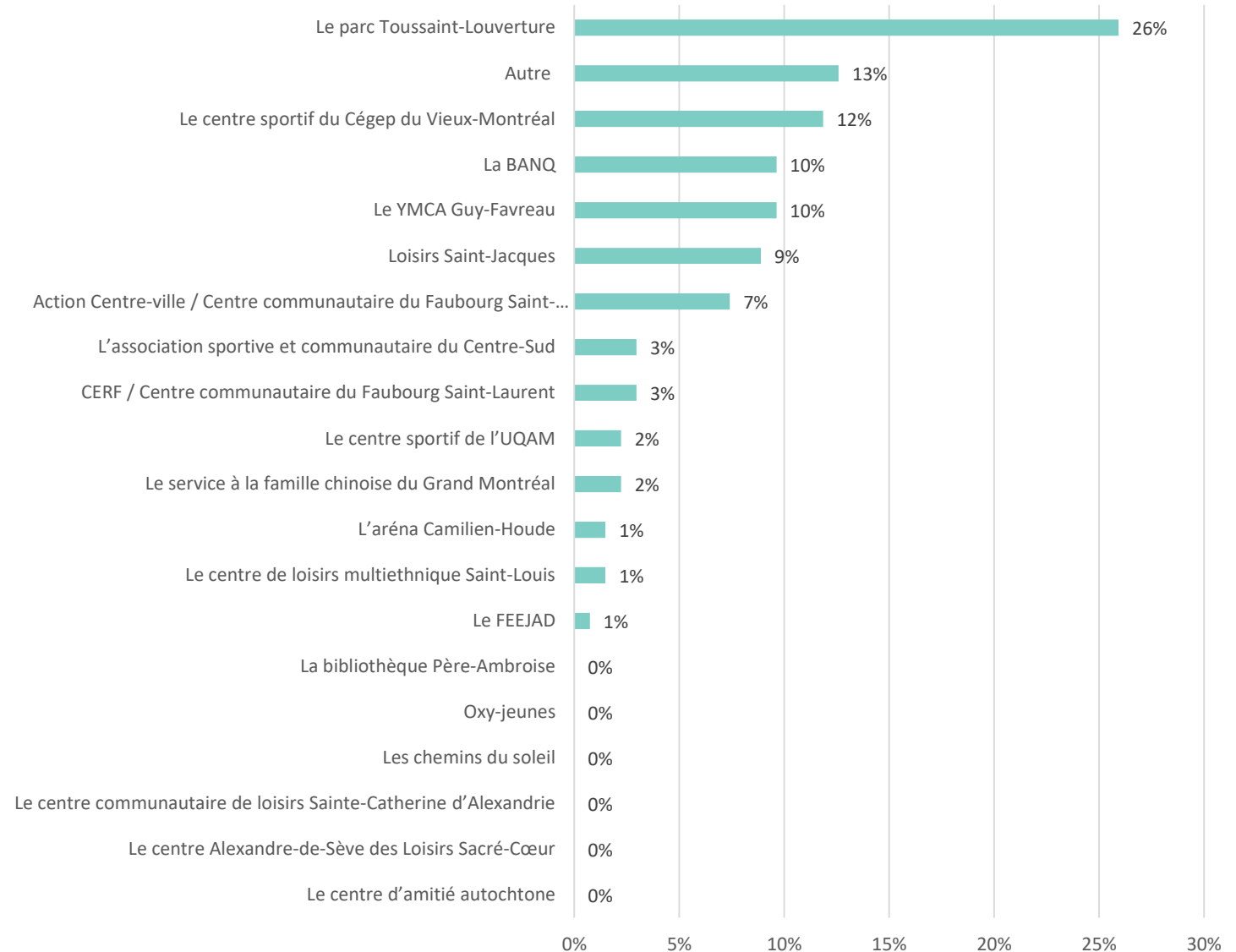
- Bibliothèque (8)
- Cinéma (1)
- Festivals (1)
- Spectacles (1)
- Musée (1)
- Art pour les enfants (1)
- Activités culturelles non précisées (1)



RÉSULTATS COMPLETS LES USAGERS

Q2. À quell(s) endroit(s) ? Plusieurs réponses possibles (n= 64 – 135 réponses)

- Le parc Toussaint-Louverture, le centre sportif du Cégep, la BANQ, le YMCA Guy-Favreau et les Loisirs Saint-Jacques sont les lieux d'activités les plus fréquentés par les participants.
- Parmi les autres lieux fréquentés, on retrouve :
 - École Jeanne-Mance
 - École Jean-Baptiste Meilleur
 - École Marguerite-De Lajammerais
 - Église baptiste
 - Pas de lieu précis
 - Parc Lafontaine
 - Square à côté de chez eux
 - Les rues du quartier

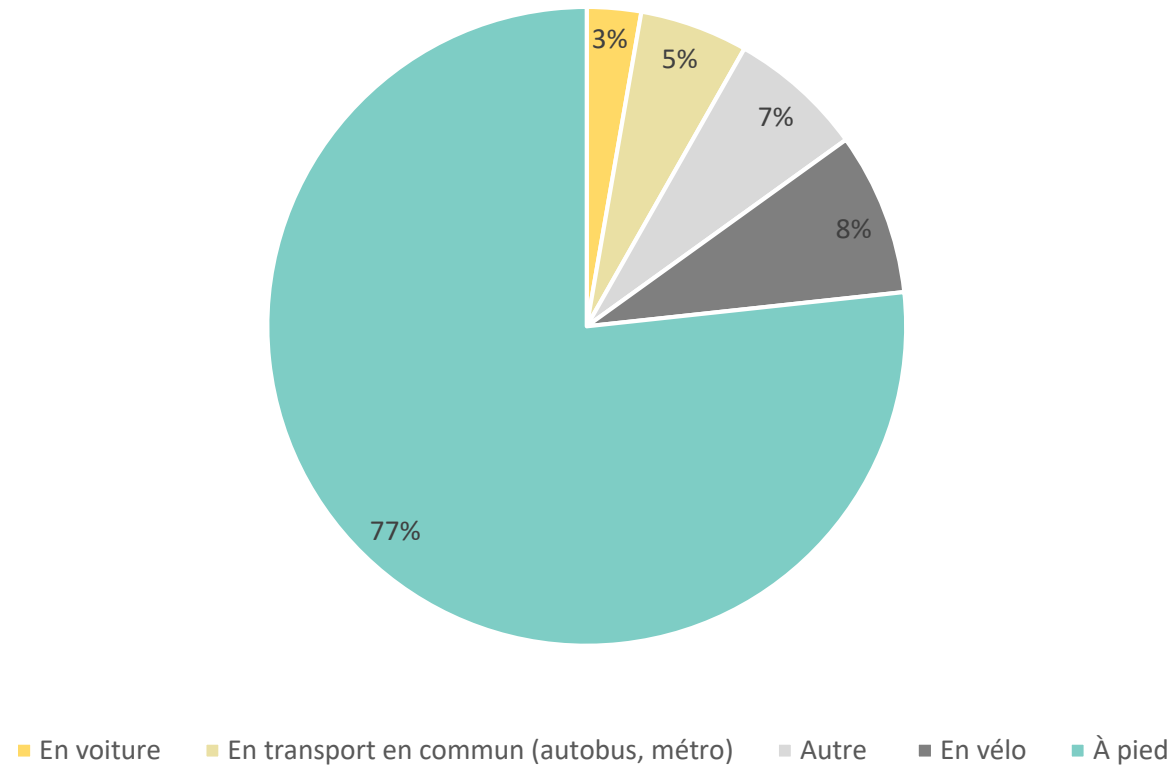




RÉSULTATS COMPLETS LES USAGERS

Q3. Par quel(s) moyen(s) de transport vous y rendez-vous habituellement?
Plusieurs réponses possibles
(n= 62 – 73 réponses)

- $\frac{3}{4}$ des répondants se rendent à pied à leurs activités dans le quartier
- Le vélo est le 2^e mode utilisé par les répondants (8%)
- Parmi les autres moyens utilisés, on retrouve :
 - la poussette
 - le skate
 - le transport adapté
 - le taxi scolaire
 - le covoiturage





RÉSULTATS COMPLETS LES USAGERS

Q4. Effectuez-vous des activités sportives, de loisirs et communautaires dans d'autres quartiers ?
(n = 65)

Oui
43 %

Non
57 %

- Le Plateau-Mont-Royal, Hochelaga et le Vieux-Port sont les quartiers les plus fréquemment cités lorsqu'il s'agit de sortir du quartier pour effectuer des activités.

Si oui, où et laquelle (lesquelles) ? (n=24)

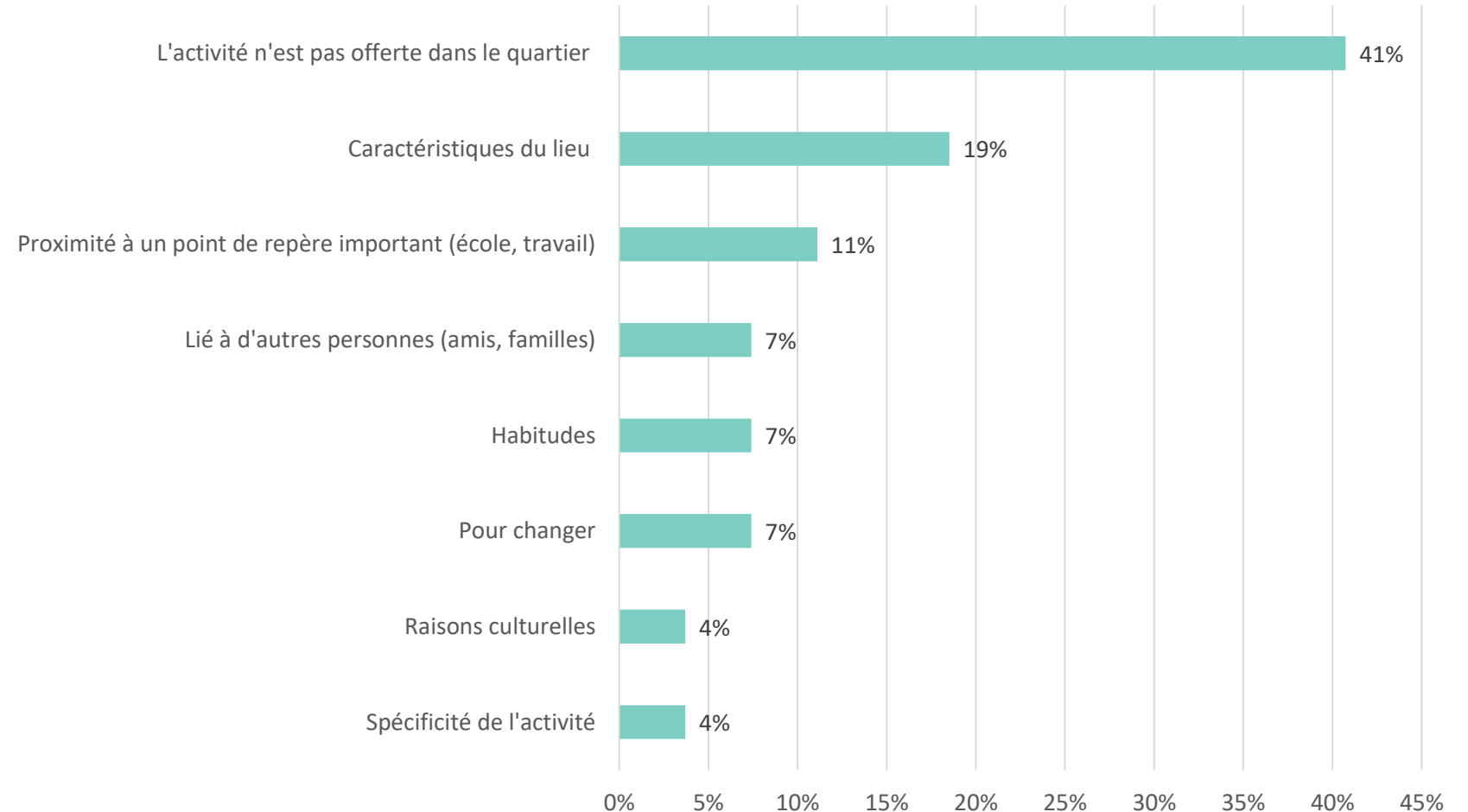
- Plateau-Mont-Royal (7)
- Hochelaga (4)
- Vieux-Port (3)
- Centre-Sud (2)
- Centre-ville (2)
- Rosemont (2)
- Milton-Parc (2)
- Outremont (2)
- Westmount (2)
- Le village (2)
- Laval (1)
- Notre-Dame-de-Grâce (1)
- Parc-Extension (1)
- Sud-Ouest (1)

Les répondants ont peu précisé leur activité. Ceux qui l'ont précisé ont cité des lieux qui dépassent la vocation locale : le Stade Olympique, le parc du Mont Royal, le parc Lafontaine, les cinémas, l'église baptiste.



Q5. Pourquoi allez-vous à l'extérieur du quartier pour vous rendre à cette activité?
(n = 27)

- Le manque d'activités est la raison principale pour laquelle les répondants sortent du quartier pour effectuer des activités.
- Parmi les caractéristiques du lieu, on a notamment la taille des parcs, de meilleurs équipements ou encore un achalandage moins important.
- La plupart des activités non offertes dans le quartier correspondent à des activités pour enfants.





RÉSULTATS COMPLETS LES USAGERS

Q6. Y a-t-il d'autres activités auxquelles vous aimeriez participer si elles étaient offertes près de chez vous ? (n 65)

Oui
60 %

Non
40 %

Si oui, précisez lesquelles ? (n=40)

- Sportives : natation, escalade, badminton, gym intérieur, escrime, danse, football, soccer, tennis, parcours d'obstacles, yoga, sports de combat, zumba, ski, qi gong, skate, gymnastique.
- De loisirs : salle de jeux pour enfants, piano, peinture, musique, chant, art, glissade.
- Culturelles : bibliothèque, pass culturel, concerts, spectacles.
- Communautaires : éducation pour adultes au Cégep, camps de jour, cours de langue, Noël, Halloween, activités dans les jardins communautaires.
- Autres : activités pour jeunes enfants, activités pour personnes âgées, centre adapté pour les personnes à mobilité réduite, surveillance médicale à proximité, toilettes propres, sécurité, activités intérieures pour l'hiver.



RÉSULTATS LES NON-USAGERS*

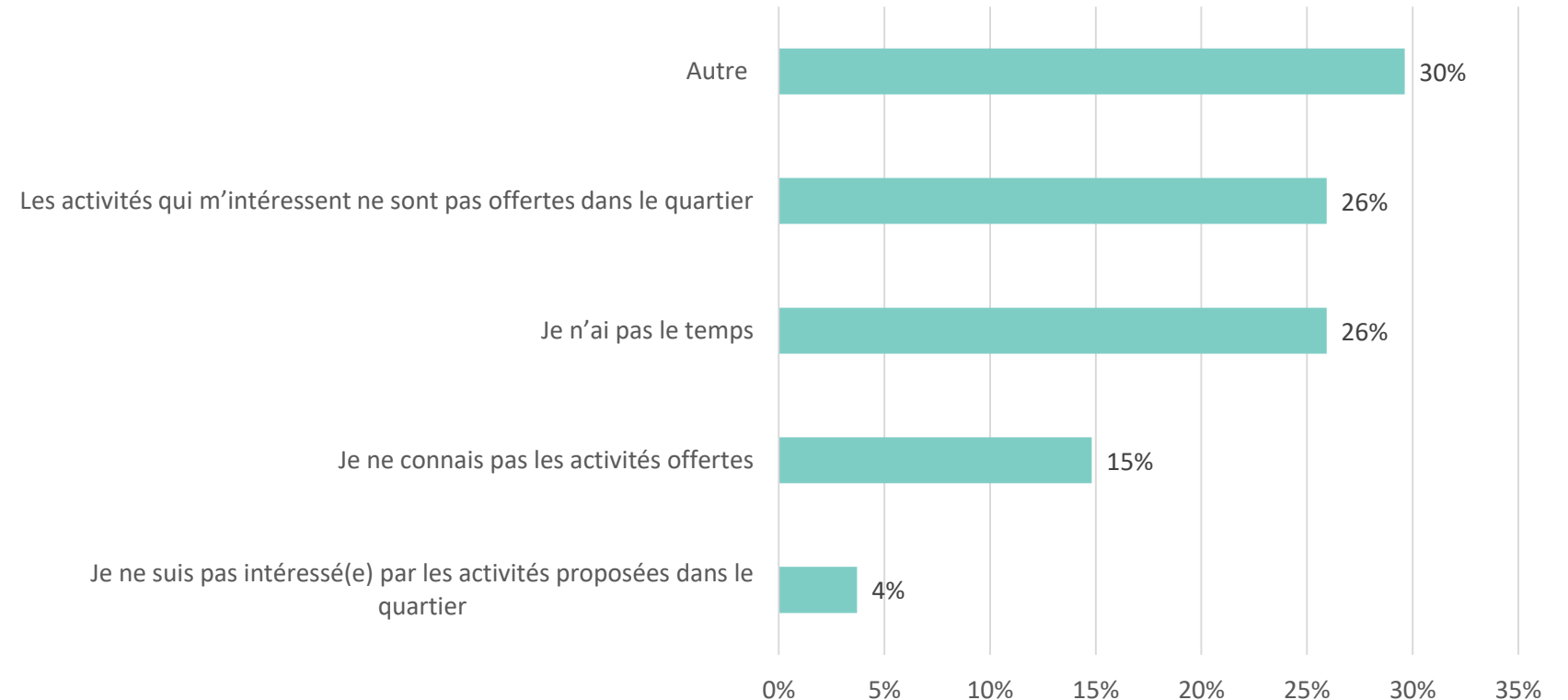
*Mise en garde : les effectifs sont faibles, les pourcentages sont donc à relativiser



RÉSULTATS COMPLETS LES NON-USAGERS

Q1. Pourquoi ne participez-vous pas aux activités sportives, de loisirs et communautaires dans le quartier?
(n = 23)

- Parmi les autres raisons, on retrouve notamment :
 - des raisons médicales (2)
 - le coût (1)
 - le fait que les activités ne soient offertes qu'en français et anglais (1)
 - peu de cours débutants (1)
 - lié à d'autres personnes (amis, famille) qui ne vivent pas dans le même quartier (1)
 - par habitude dans d'autres lieux





RÉSULTATS COMPLETS LES NON-USAGERS

Q2. Effectuez-vous des activités sportives, de loisirs et communautaires dans d'autres quartiers ?
(n=23)

Oui
48%

Non
52%

Si oui, où et laquelle (lesquelles) ? (n=11)

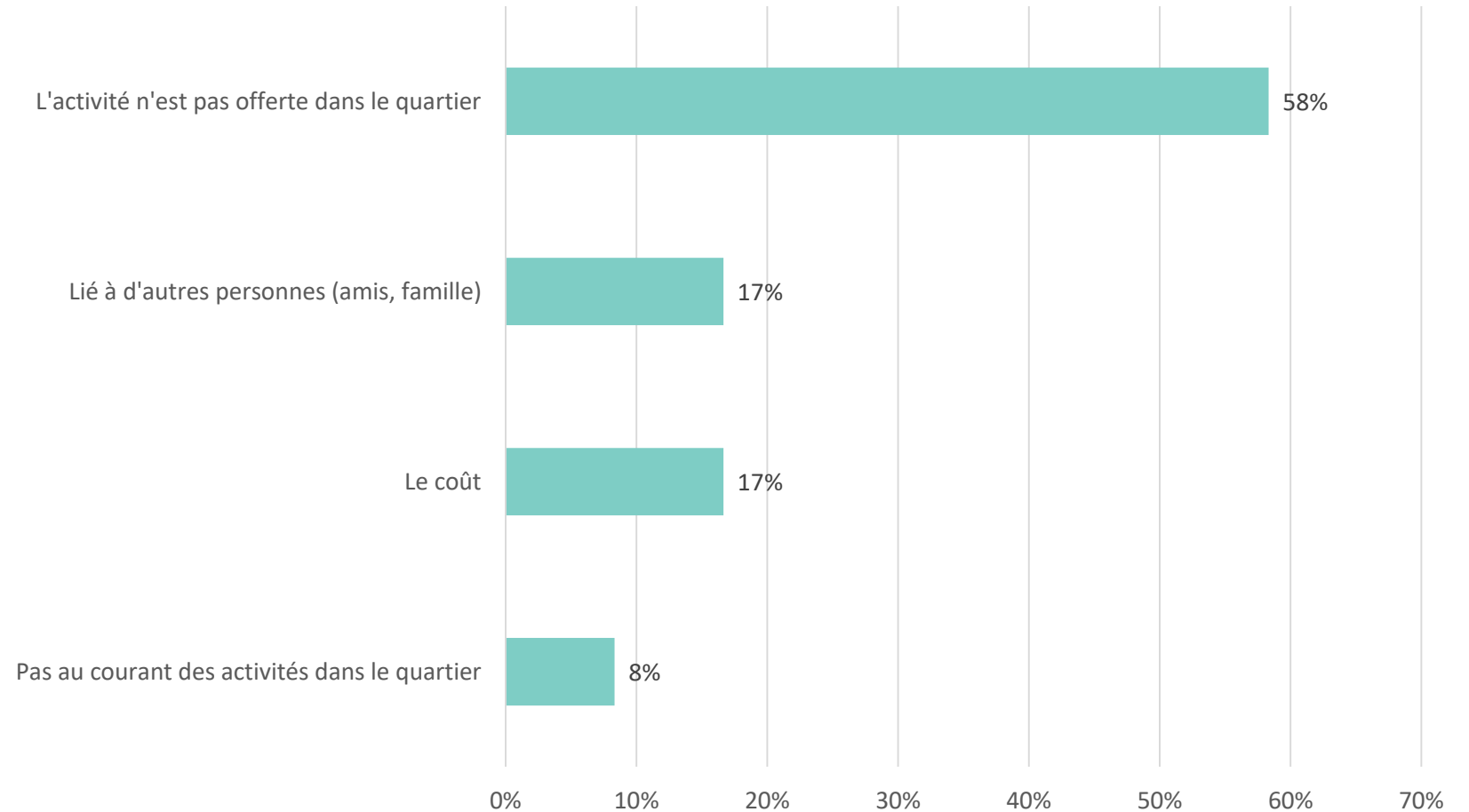
- Marguerite bourgeois (lecture, activités communautaires)
- Centre Jean-Claude-Malépart (bingo)
- Association sportive et communautaire du Centre-Sud
- Quartier des spectacles (activités culturelles extérieures)
- Centre-ville (YMCA)
- Plateau-Mont-Royal (piscine)
- Centre de la visitation (gymnastique)
- Notre-Dame-de-Grâce (académie de musique)
- Vieux-Port
- Jean-Talon
- Stade Olympique
- Place Dupuis



RÉSULTATS COMPLETS LES NON-USAGERS

Q3. Pourquoi allez-vous à l'extérieur du quartier pour vous rendre à cette activité ?
(n = 11)

- Le manque d'activités dans le quartier est la principale raison pour laquelle les non-usagers vont ailleurs pour effectuer des activités.





RÉSULTATS COMPLETS LES NON-USAGERS

Q4. Y a-t-il des activités sportives, de loisirs et communautaires auxquelles vous aimeriez participer si elles étaient offertes près de chez vous ?
(n=22)

Oui
86%

Non
14%

Si oui, précisez lesquelles ? (n=20)

- Sportives : natation, badminton, aquaforme, tai chi, yoga, soccer, gym abordable, gymnastique.
- De loisirs : quilles, bingo, mahjong, tricot, photographie, peinture, musique,
- Communautaires : services en mandarin, échanges intergénérationnels, jardins communautaires, cours de langue, cours d'informatique.
- Autres : activités sportives pour enfants, activités pour bébés.



RÉSULTATS

LE PARC TOUSSAINT-LOUVERTURE



RÉSULTATS COMPLETS LE PARC TOUSSAINT-LOUVERTURE

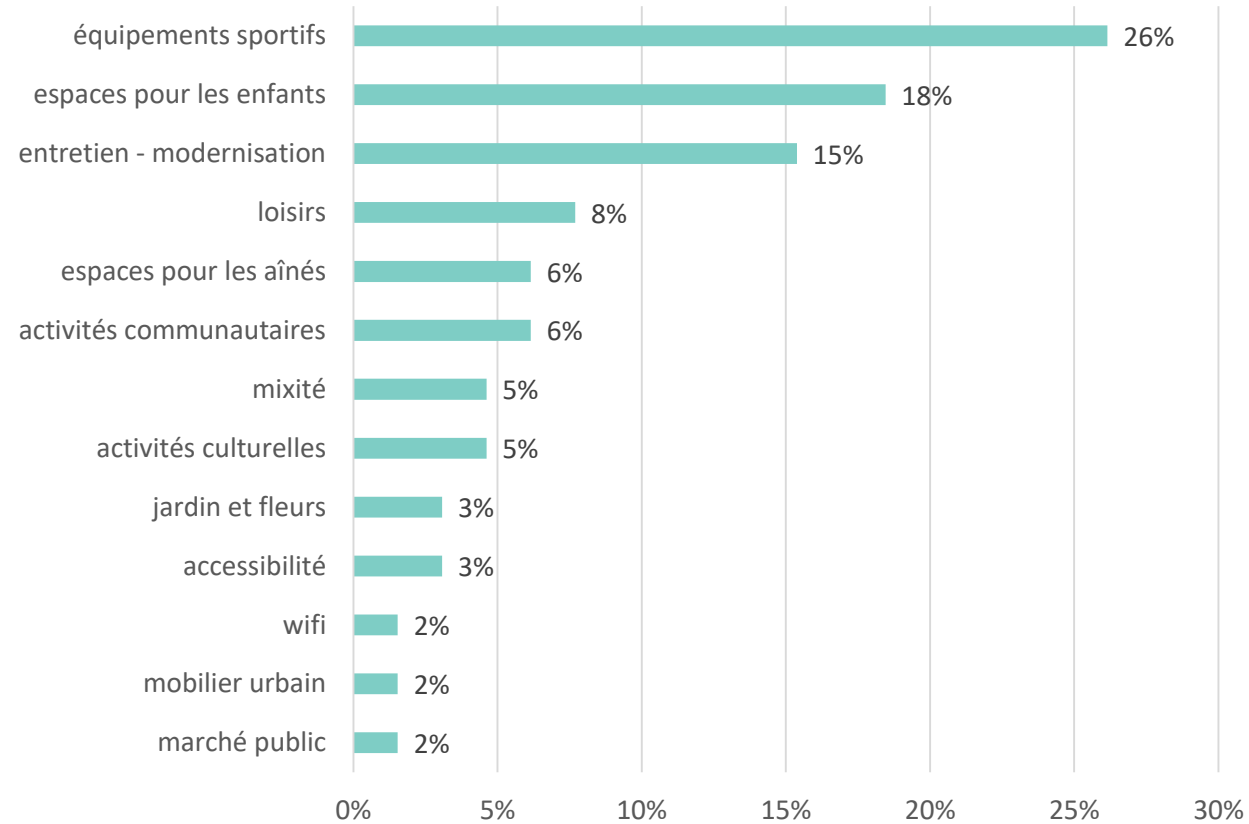
Connaissez-vous le parc
Toussaint-Louverture?
(n = 87)

Oui
82 %

Non
18 %

- Les principales suggestions concernent l'ajout d'équipements sportifs, l'ajout d'espaces pour les enfants ainsi que des améliorations sur les aménagements existants.

Avez-vous des suggestions sur l'aménagement et/ou les infrastructures qu'on y retrouve ?
(n=62)





RÉSULTATS COMPLETS LE PARC TOUSSAINT-LOUVERTURE

Détails des suggestions :

- Certains répondants ont effectivement proposé des améliorations au Parc Toussaint-Louverture tandis que d'autres se sont prononcés sur les activités du futur carrefour communautaire.
- Le YMCA Guy-Favreau et l'Association communautaire et sportive de Centre-Sud ont été cités en exemple.

Équipements sportifs : plus de barres d'entraînements ou dans plusieurs parcs, gym intérieur, soccer, piscine, basket, badminton, soccer, escalade, palestre

Entretien – modernisation : toilettes, abreuvoirs, vestiaires, revêtement du sol à refaire, modernisation du terrain de jeux pour enfants, requalification des espaces moins utilisés du parc, changer les filets de basket et soccer, clôtures autour des terrains pour les balles

Loisirs : salle de répétition pour la musique, jeux vidéos, pétanque, bingo

Activités communautaires : espaces de rencontres, activités sociales, cuisine communautaire, échanges intergénérationnels, salle collective.

Activités culturelles : bibliothèque, scène en plein air pour des concerts/spectacles.

Accessibilité : passages piétons sécuritaires autour du parc

Mobilier urbain : plus de bancs près du terrain de soccer



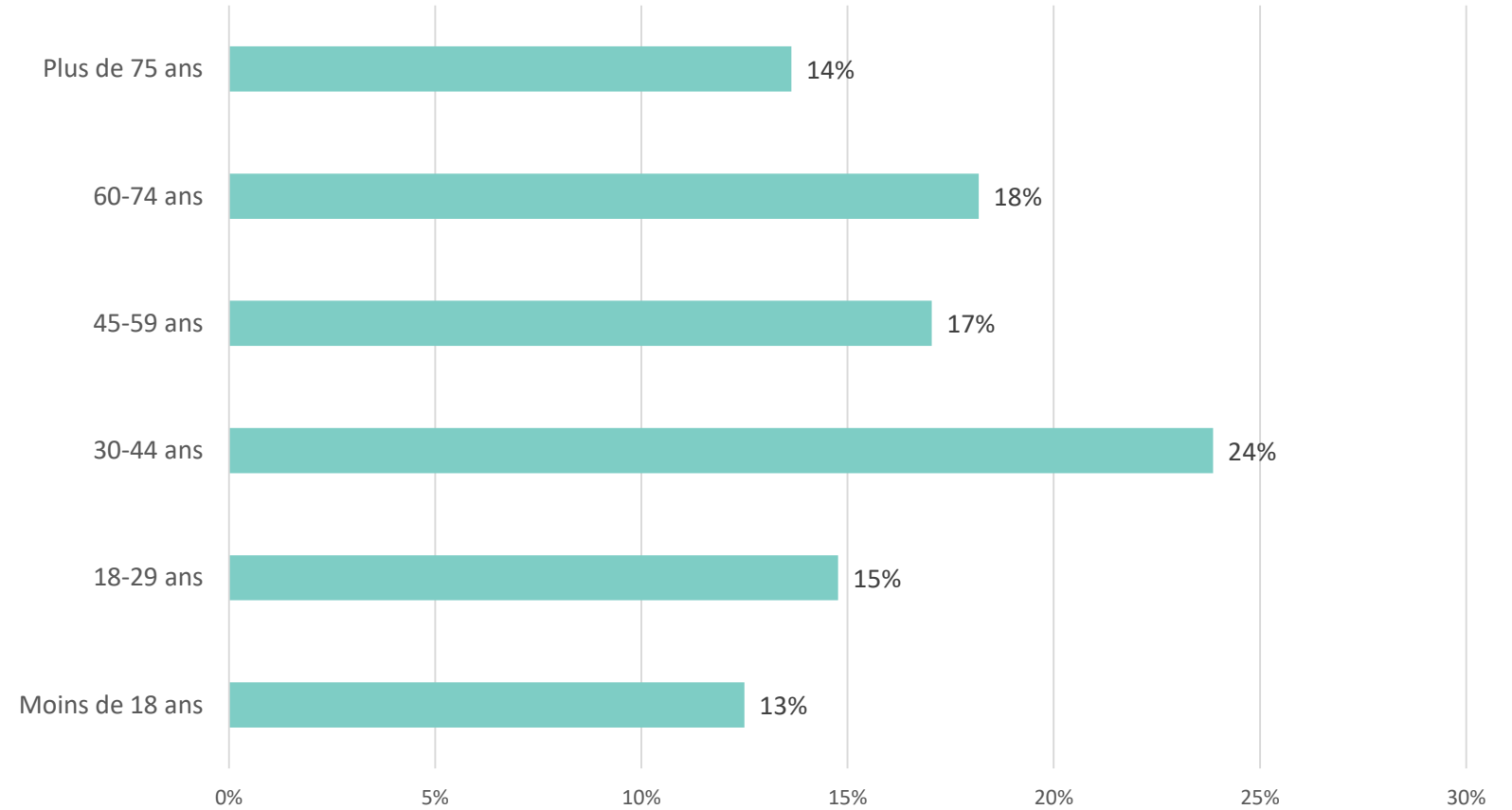
RÉSULTATS

PROFIL DES RÉPONDANTS



RÉSULTATS COMPLETS PROFIL DES RÉPONDANTS

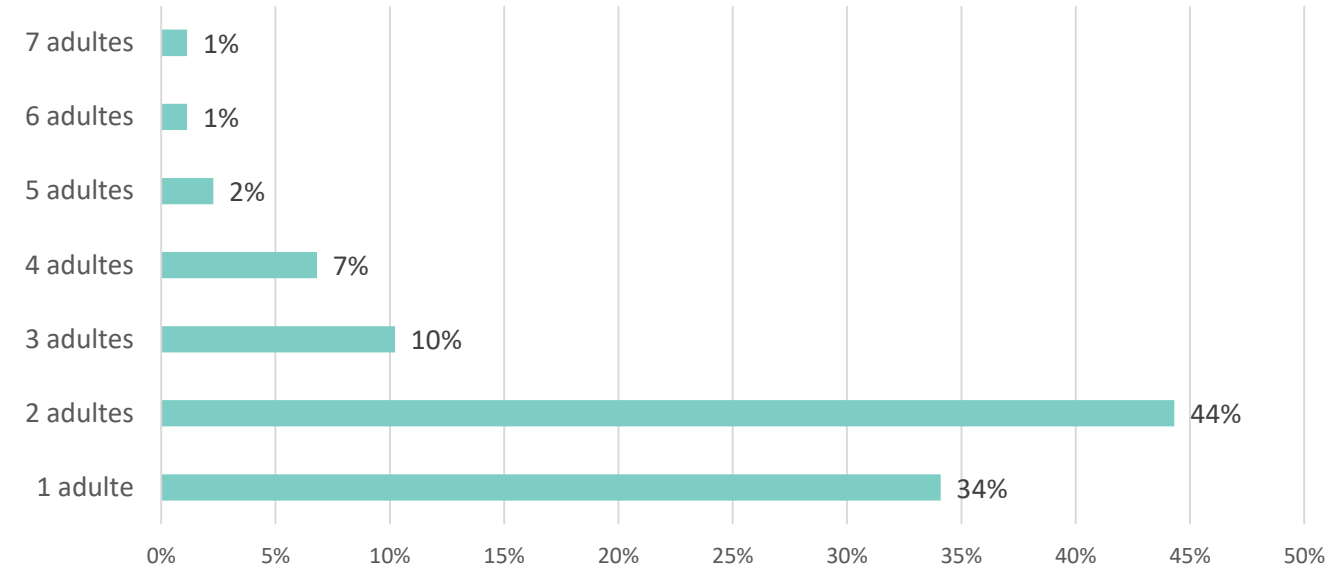
GROUPES D'ÂGE



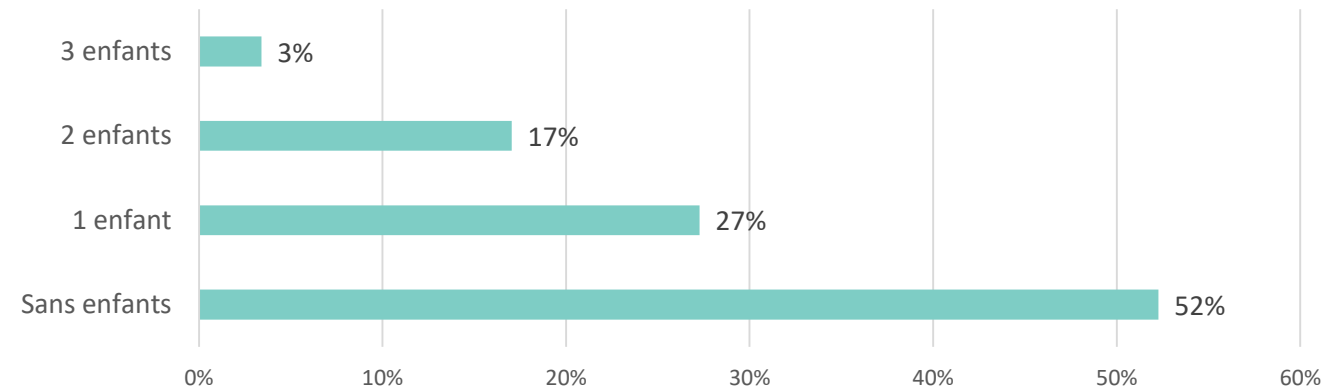


COMPOSITION DES MÉNAGES

Nombre d'adultes dans le ménage

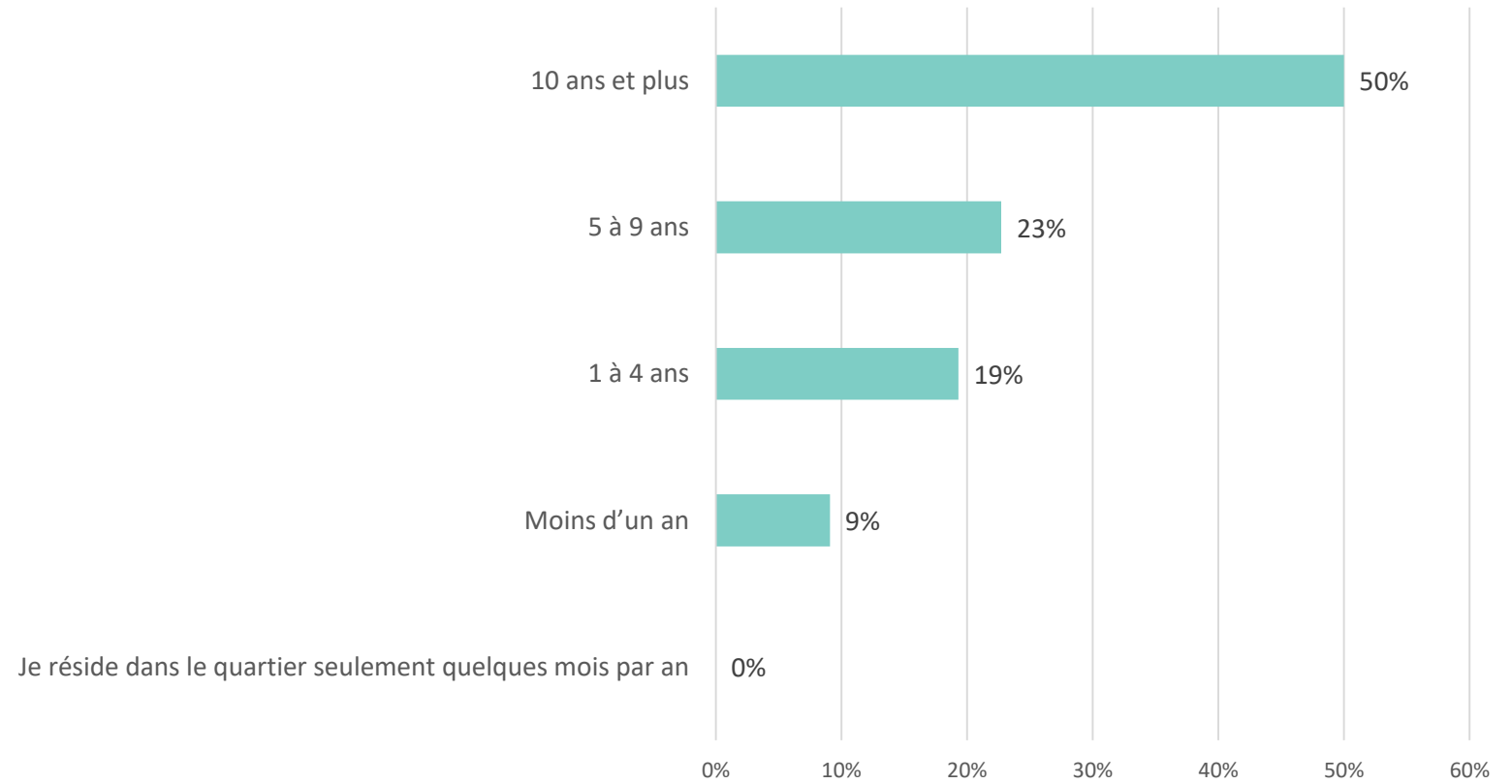


Nombre d'enfants dans le ménage





DURÉE DE RÉSIDENCE DANS LE QUARTIER





RÉSULTATS COMPLETS PROFIL DES RÉPONDANTS

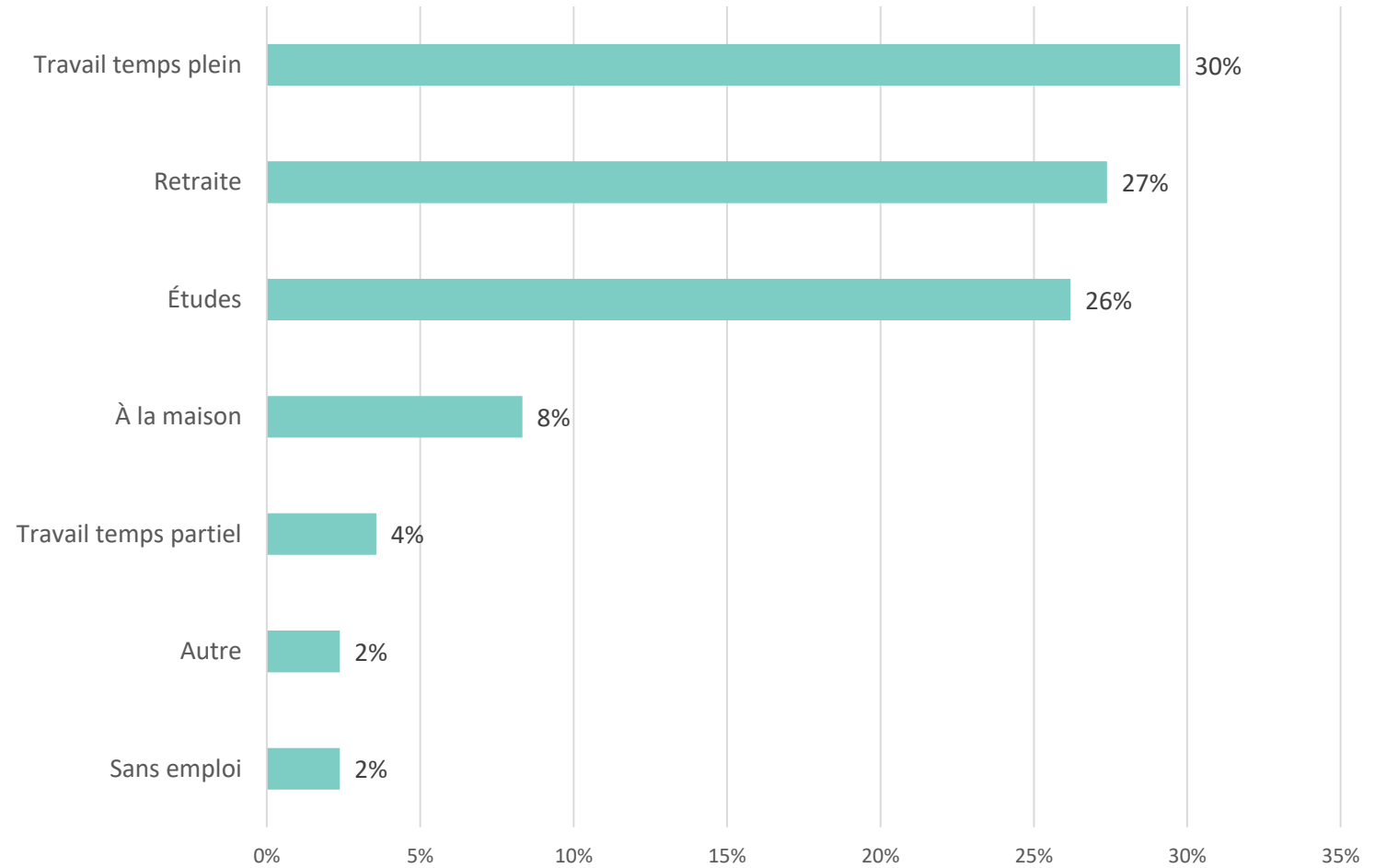
PAYS DE NAISSANCE

Pays	Occurrence
Canada	42
Chine	6
Bangladesh	4
France	4
Maroc	3
Vietnam	3
Algerie	2
Haiti	2
Ile Maurice	2
Israël	2
Russie	2
Allemagne	1
Argentine	1
Brésil	1
Cambodge	1
Corée du sud	1
Equateur	1
Guinee	1
Iran	1
Italie	1
Liban	1
Mongolie	1
Pologne	1
Polynésie française	1
Sri lanka	1
Syrie	1
Tunisie	1



RÉSULTATS COMPLETS PROFIL DES RÉPONDANTS

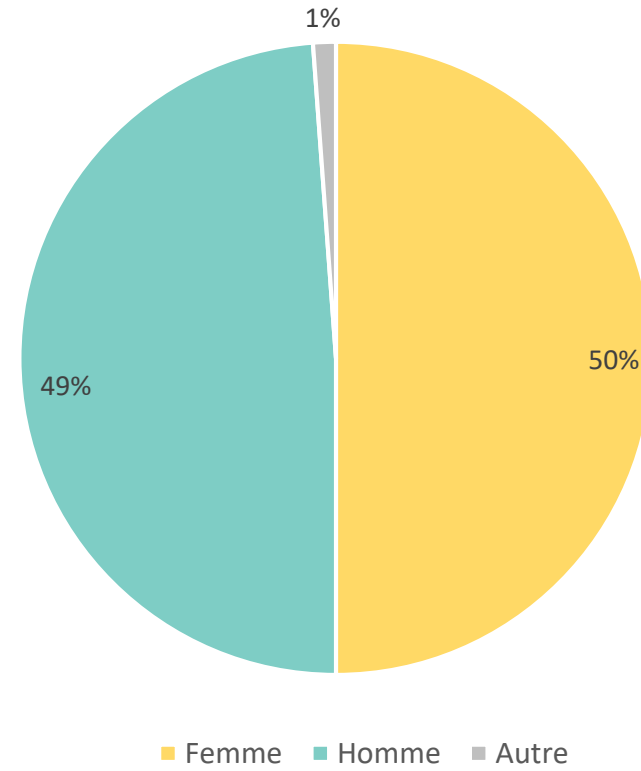
OCCUPATION PRINCIPALE





RÉSULTATS COMPLETS PROFIL DES RÉPONDANTS

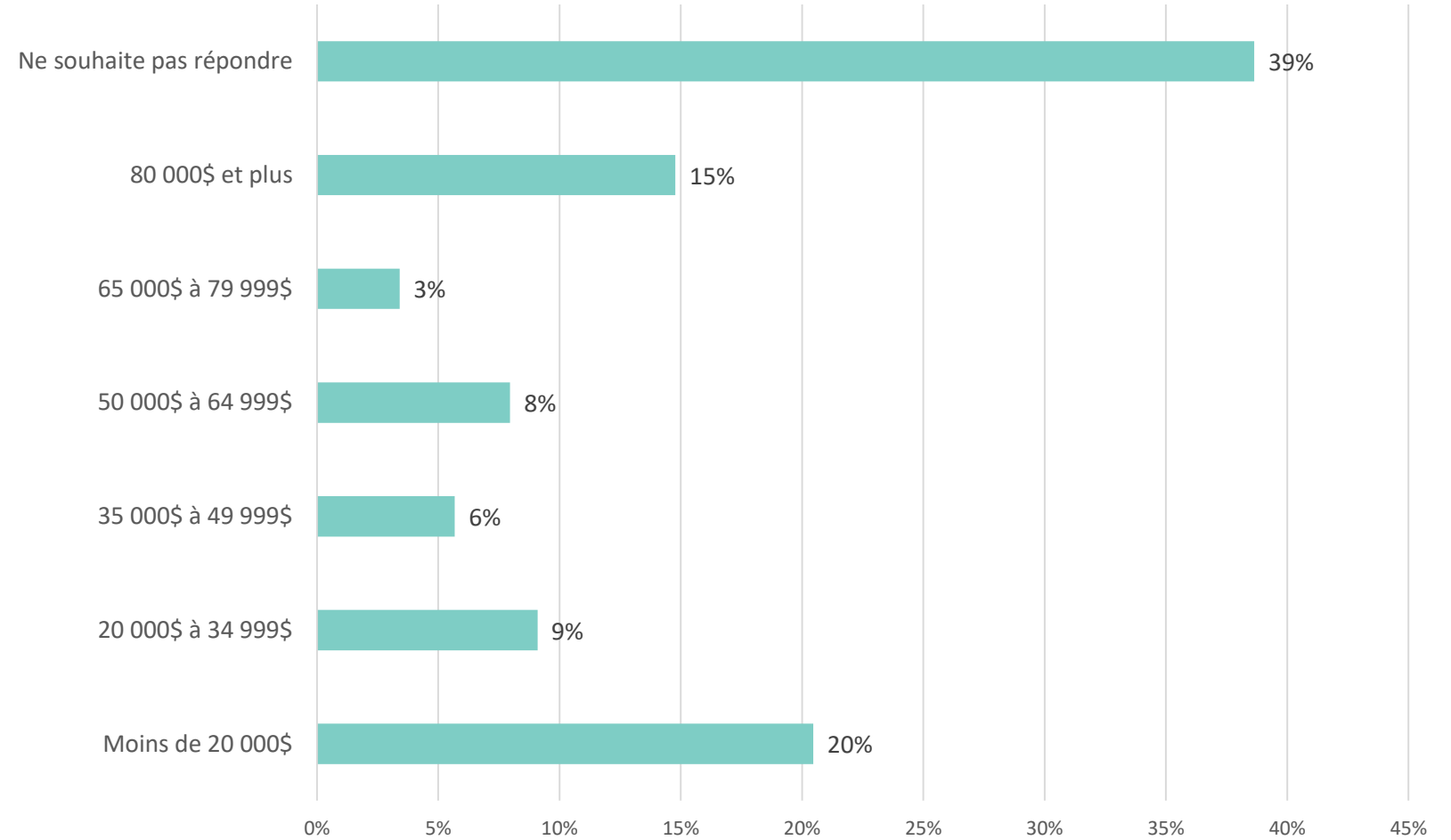
GENRE





RÉSULTATS COMPLETS PROFIL DES RÉPONDANTS

REVENUS





FAITS SAILLANTS

FAITS SAILLANTS

Parmi les usagers :

- Les activités sportives sont celles qui sont le plus souvent citées par les répondants, notamment le soccer, le basket et la natation. Viennent ensuite les activités communautaires avec les dîners communautaires, le bénévolat et l'aide aux devoirs.
- Le parc Toussaint-Louverture, le centre sportif du Cégep, la BAnQ, le YMCA Guy-Favreau et les Loisirs Saint-Jacques sont les lieux d'activités les plus fréquentés par les participants.
- $\frac{3}{4}$ des répondants se rendent à pied à leurs activités dans le quartier.
- 43 % des usagers effectuent aussi des activités dans d'autres quartiers. Le Plateau-Mont-Royal, Hochelaga et le Vieux-Port sont les quartiers les plus fréquemment cités lorsqu'il s'agit de sortir du quartier pour effectuer des activités.
- Le manque d'activités est la raison principale pour laquelle les répondants sortent du quartier pour effectuer des activités.
- 60% des usagers seraient intéressés à avoir plus d'activités dans le quartier.

Parmi les non-usagers :

- Les principales raisons pour lesquelles ils ne participent pas à des activités dans le quartier sont le manque de temps et le fait que les activités qui les intéressent ne sont pas offertes dans le quartier.
- 52% des non-usagers effectuent des activités dans d'autres quartiers.
- Le manque d'activité est la raison principale pour laquelle les répondants sortent du quartier pour effectuer des activités.
- La très grande majorité des non-usagers seraient intéressés à avoir plus d'activités dans le quartier.

Pour le parc Toussaint-Louverture :

- Les principales suggestions concernent l'ajout d'équipements sportifs, l'ajout d'espaces pour les enfants ainsi que des améliorations sur les aménagements existants.
- Ces suggestions sont à relativiser car certains répondants semblent avoir davantage suggéré des aménagements pour un futur centre plutôt que pour le parc en lui-même.

ANNEXE 3 : ANALYSE DE QUELQUES MODÈLES DE GOUVERNANCE

Centre communautaire du Faubourg Saint-Laurent

Le Centre communautaire du Faubourg Saint-Laurent (CCFSL) est un OBNL créé en 2002.

Les propriétaires de la bâtisse sont le CPE Fleur de Macadam, le Centre communautaire du Faubourg Saint-Laurent et la Ville de Montréal (CPE (rez-de-chaussée) = 33.3%, Centre communautaire du faubourg Saint-Laurent = 33.3% et Ville de Montréal (sous-sol) : 33.3%.

Il y a une entente entre le CPE et le CCFSL et l'entente avec la Ville est selon le droit superficiaire. Ainsi le CPE par exemple est propriétaire des planchers et non des murs. Cela pose le problème de qui répare quoi et ne permet pas aux organismes propriétaires de se constituer un actif.

Il y a une entente de co-propriétaires pour le partage des dépenses (mais on souhaiterait davantage une entente de vie commune que des ententes à la pièce), des ententes de services ou convention de services et les locataires ont des baux de 3 ans.

Le conseil d'administration de l'organisme est composé de 4 représentants des organismes locataires et d'une représentante du CPE. La situation amène parfois à de possibles conflits d'intérêt pour un directeur d'organisme qui est également administrateur du centre.

Un gestionnaire à contrat (également gestionnaire du Centre du Monastère) est embauché par le CCFSL et les services de l'équipe d'entretien qui s'occupent du Centre du Monastère.

Centre sportif de la Petite-Bourgogne

Le Centre sportif de la Petite-Bourgogne est géré par un OBNL créé en 1997 : la Corporation du Centre Sportif de la Petite-Bourgogne. Le conseil d'administration de l'organisme comporte 9 postes (5 organismes résidents, 2 utilisateurs, 2 organismes utilisateurs).

La bâtisse appartient à l'Arrondissement qui a une convention de prêt de locaux avec la Corporation et celui-ci offre une contribution financière pour le volet fonctionnement ainsi que pour le volet entretien (personnel et produits d'entretien).

L'équipe de travail est composée d'une direction générale plus une direction pour le secteur aquatique et une direction pour les activités en salle et la Corporation compte entre 30 et 40 employés à l'année, selon la saison (plus d'employés lors des camps de jour).

Centre culturel et communautaire Sainte-Brigide

Cet OBNL fondé en 2006 est propriétaire de l'ancienne église Sainte-Brigide.

Le CA de l'OBNL est composé de représentants d'organismes qui ont pour projet le développement de l'îlot Ste-Brigide (Les Chemins du Soleil, le PAS de la rue, le Gîte, Coop Radar, Cirque hors piste, En Marge 12-17, Projet CUBE) et de deux (2) membres de la communauté (Jeannelle Bouffard et Luc Noppen). Ceux-ci composent les membres de l'OBNL.

Un syndicat de copropriétés est composé de propriétaires distincts pour trois immeubles. Un premier syndicat de copropriété est composé des organismes suivants : Pas de la rue, GIT et Coopérative d'habitation Radar. Un autre syndicat de copropriété composé des organismes le Relais du Pas de la Rue, le Cube et le Centre culturel et communautaire Sainte-Brigide. Enfin, un autre a un propriétaire unique : En Marge 12-17.

Un organisateur communautaire du CIUSSS accompagne le projet.

L'OBNL a également engagé un urbaniste indépendant pour l'accompagner dans sa démarche de développement.

Regroupement de Lachine

Le Regroupement de Lachine est un OBNL fondé en 2004.

Les propriétaire(s) de la bâtisse (un ancien IGA) sont le Carrefour jeunesse-emploi Marquette (8%), PME Montréal Ouest de l'île (4%), le CPE Le Jardin des Frimousses (48% des parts) et le Regroupement de Lachine (40%).

Le conseil d'administration du Regroupement est composé des directeurs des organismes suivants : CJE Marquette, CDEC LaSalle-Lachine, Groupe de recherche appliquée en macroécologie, CPE Le jardin des Frimousses, Concert'Action Lachine et PME Montréal Ouest de l'île.

Un syndicat de copropriété gère l'enveloppe du building, les grands travaux, la géothermie, le toit, etc. Il est composé des propriétaires de la bâtisse qui délèguent des responsables du syndicat.

Une entente de services est en vigueur entre l'Arrondissement de Lachine et le Regroupement de Lachine pour offrir des services à la population, ce qui représente environ 30 000 \$ par année.

Une personne est embauchée sur des subventions salariales ciblées pour l'accueil.

Maison de développement durable

La Maison de développement durable est un OBNL créé en 2006.

Le conseil d'administration est composé de 7 OBNL : Amnistie Internationale, le CPE Le Petit réseau, le CRE de Montréal, Équiterre, Option consommateurs, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec et Vivre en Ville.

La Maison de développement durable est propriétaire de la bâtisse. Il y a deux ans, il y a eu une opération notariée pour transformer la location en location-achat pour qu'à l'intérieur d'une période de 15 ans, les groupes membres aient accès à la propriété de leurs locaux (certains l'ont fait, d'autres pourraient le faire d'ici 2023).

Pour les résidents de la MDD (25 à 30 organismes), il y a des baux (bail-achat ou bail-location). Des contrats sont octroyés pour les frais d'exploitation et il y a des ententes de services (services mutualisés aux membres et aux autres locataires).

L'équipe de travail est composée d'une trentaine de personnes incluant celles qui travaillent aux services mutualisés et au soutien informatique.

Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme

L'Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie est propriétaire de la bâtisse qui loge le centre et celui-ci assume les frais d'accueil et de conciergerie.

La CDC de Rosemont et le Service de loisirs Angus-Bourbonnière sont co-gestionnaires du centre.

Des protocoles d'entente définissent les règles du jeu.

22 organismes communautaires et culturels y résident et on y compte environ 90 employés et des services sont offerts aux membres de la CDC.